



Internet à partir de :
15 000 F/TTC
 Pour un volume de **5 Go**
 valable pendant 30 jours

En plus, vous téléphonez à petit prix!

- Jusqu'à **36 F** la minute en heures pleines
- Jusqu'à **36 F** les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau.

Togo → Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 9857

Mercredi 24 Août 2016

200 francs

EFFICACITE ENERGETIQUE

ACCELERER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SUR L'ENERGIE PROPRE

Le projet «accélérer la mise en œuvre des politiques régionales sur l'énergie propre en Afrique de l'Ouest» a été lancé, hier, à Lomé, pour le compte du Togo. Initié par ENDA Energie (Sénégal) et ses partenaires, dont l'Organisation Pour l'Environnement et le Développement durable (OPED), ce projet vise l'atténuation du changement climatique et la réduction de la pauvreté en plaidant pour l'accès accru des couches vulnérables aux sources d'énergie renouvelables.

Le projet sur l'accélération des politiques d'efficacité énergétique, dans la sous-région, lancé hier, s'inscrit dans le processus visant à enclencher la transition énergétique à travers la promotion des énergies propres. Il s'agit de renforcer la mise en œuvre des politiques et stratégies régionales sur l'accès à l'énergie durable en faveur des pauvres, dans le cadre de l'atténuation des changements climatiques. Il vise aussi l'amélioration de l'agenda politique de la CEDEAO concernant l'efficacité des politiques régionales en faveur des couches

sociales vulnérables sur l'énergie et le climat. Ledit projet fait suite à l'adoption de nouveaux programmes touchant l'avenir de la planète. Parmi ces programmes, l'on peut retenir l'accord international sur le climat qui est destiné à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à un niveau durable et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Tous visent à faire face aux changements climatiques, avec un accent mis sur le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. A cet effet, la CEDEAO

(Suite P. 3)

CRUE DU FLEUVE MONO

Les riverains instruits sur les risques de catastrophes

Lire page ... 3

FORMATION POLITIQUE ET CITOYENNE

Des facilitateurs de dialogue communautaire en atelier

Lire page ... 4

PROTECTION DE L'ENFANCE

Un bureau des parlementaires sans frontières mis en place

La coordination régionale de «Global March : contre le travail des enfants» a procédé, hier, à l'hôtel du Golfe, à Lomé, dans le cadre de son programme de promotion de l'éducation des enfants et les violences faites aux enfants sur les lieux de travail, à l'installation du bureau des Parlementaires Sans Frontières (PSF). Le thème de cette rencontre est : «Rôle des Parlementaires Sans Frontières pour la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable».

(Suite P. 3)













OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les médias invités à vulgariser les accords de 2015

Lire page ... 4

HOROSCOPE DU JOUR

NAISSANCES : Si votre bébé naît entre le 23 août et le 27 août. Un enfant imaginatif. Ce sera un enfant créatif, un peu brouillon, qui peut avoir du mal à se connecter aux réalités. Peut-être un futur artiste, doué pour l'image ou la peinture.

BELIER 21 mars - 20 avril  Profession : Vos craintes pour l'avenir sont peut-être fondées. Faites qu'elles vous soient utiles aux changements plutôt que de vous paralyser. Affection : Vous introduirez de la fantaisie dans vos relations. Santé : Vos forces ne suivront pas le rythme.	GEMEAUX 22 mai - 21 juin  Profession : Formulez vos envies pour qu'elles aient une chance de se réaliser. Affection : Occupez-vous de vos partenaires et aimez-les encore mieux que d'habitude. Santé : Reposez-vous loin de l'agitation.	LION 23 juillet - 22 août  Profession : Vous lisez beaucoup d'informations contradictoires. Il faudra faire le tri en suivant votre instinct. Affection : Une lettre, une carte postale, un colis, un coup de fil, bref, tout ce qui peut faire plaisir. Santé : Pleine forme.	BALANCE 23 septembre - 22 octobre  Profession : La confiance sera primordiale au travail pour les bons résultats. Affection : Mieux vaut faire des choix à deux. Santé : Surveillez votre tension artérielle.	SAGITTAIRE 23 novembre - 21 décembre  Profession : Votre désir de créer sera puissant, et vous prendrez tous les risques pour arriver à des résultats exceptionnels. Affection : Ne laissez pas de vieilles rancunes gâcher la journée. Santé : Fatigue possible.	VERSEAU 21 janvier - 19 février  Profession : Certains petits signes positifs du quotidien vous confortent dans vos choix. Affection : Accordez toute votre confiance à l'être aimé. Santé : Il va falloir se remuer.
TAUREAU 21 avril - 21 mai  Profession : Vous aurez une conscience exacte de vos valeurs ce qui est favorable pour ne pas vous tromper. Affection : Gros désaccords entre conjoints ? Ne soyez pas trop rigide, montrez l'exemple en dialogant. Santé : Surveillez votre tension.	CANCER 22 juin - 22 juillet  Profession : Peut-être aurez-vous besoin de réfléchir sur certains sujets, et, s'il y a lieu, de réorienter vos choix en conséquence. Affection : Engagez-vous définitivement dans une relation amoureuse, au lieu de tergiverser. Santé : Vous avez besoin d'air.	VIERGE 23 août - 22 septembre  Profession : Si vous attendez un feu vert pour avancer dans un projet, vous devrez l'obtenir ces jours-ci. Affection : Faites un effort pour respecter le train-train des autres. Santé : Suivez bien les conseils pour rester en bonne santé.	SCORPION 23 octobre - 22 novembre  Profession : Si vous avez l'occasion de faire un bilan professionnel, n'hésitez pas. Affection : Si vous avez la volonté de vous montrer réconciliant, vous dominerez la situation. Santé : Protégez-vous contre les infections graves.	CAPRICORNE 22 décembre - 20 janvier  Profession : Votre parcours est atypique ? Affection : Vous trouverez une stabilité enviable dans l'amour. Santé : Rendez-vous chez votre médecin pour un bilan.	POISSONS 20 février - 20 mars  Profession : Tentez des challenges, vous avez tout à y gagner aujourd'hui. Affection : Proches et amis vous témoigneront leur affection. Vous saurez les remercier. Santé : Fatigue physique à ne pas négliger.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 6086

1 2 3 4 5 6 7

A	S	N	U	O	I	P	L				
			S								
B	E	E	R	I	D	T	O	C	R		
			C				T				
C	I	A	A	M	M	L	N	T	B	E	E
			M			E					T

Score à atteindre : 27

99 1011

Trouve pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Presse.


En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

SOLUTION N° 6085

A - VALABLE
B - HALLUCINE
C - IMPERATRICE

LES MOTS CAMOUFLES

4985 Par D. KANKPE



ENIGME « Enrégimenter »

AMORTIR - CUBE - DENREE - ENLEVER - ENNUI - ERREUR - GRODNO - ILOT - INTERNE - MADAME - NATURE - NORD - OLIVE - PATEE - PRIME - RIGOLER - RIVIERE - ROUE - TIGRE - VANLOO - VERRE - VIDIME - VOISINE - VOIX - VOLUME.

SOLUTION N° 4984 : DEROGATION.

PROBLEME N° 4019

Penseur	Sacrifice	Sauveur
Baudet	Article	Equipés
		Beau parleur
		A la naissance
	Sainte	Essayera
	Un général	
Joyeuses	A vendre	
		Très douces
		Diastases
	Possèdent	Possessif
	Comme des vers	Toutes Taxes
Dessinées		
Dépassé		Esprits
		Champion

SOLUTION N° 4018

R	C	C	E			
A	M	A	R	R	E	S
N	O	N	O	N	T	
D	I	T	E	S		
O	A	S	S	I	S	
N	E	T	T	E	T	E
N	E	R	E	E	M	
E	I	R	E	E		
E	N	C	A	R	T	E
S	U	E	S	E	S	

LES MOTS CROISES ☆☆☆

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

Par Pascal AKAKPO-MESSAN

PROBLEME N° 433

HORIZONTALEMENT

- Parfumas.
- Surnom d'amoureux.
- Passa sous silence. Attaches.
- Elle se déplace dans l'exercice de ses fonctions.
- Greniers souterrains. Peau de porc.
- Dans dans. La Mona de Léonard de Vinci.
- Pas des nichons. Couronnes du Lésé.
- Ventilés. Espionne.
- Etats de chagrin.
- Devant la science. Ancien copain.

VERTICALEMENT

- Métier technique.
- Qui se répète.
- Instrument. Sélections.
- Consonnes du midi. Pas claires.
- Ce n'est pas vraiment de l'alcools. Presqu'un poste.
- Se retrouvent dans la routine. Logarithme. Ancien.

G. Bonifies.
H. Fis tinter. Sorte de docteur.
I. Petit continent.
J. Tête d'Edmond. Ils sont sieus

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

SOLUTIONS DU JEU N° 432

1	V	I	G	I	L	A	N	C	E	S
2	O	N	A	N	I	S	T	E	S	
3	R	O	I	T	E	L	E	T	S	
4	A	C	T	E	S	S	T	A	R	
5	C	U	E	R	B	E	E	R		
6	I	L	I	L	E	T	T	E		
7	T	E	T	E	E	S	R	E	M	
8	E	R	C	U	S	P	U	E	S	
9	S	A	T	R	A	P	I	E	S	S
10	S	A	S	I	S	E	E			

NUMEROS UTILES

CHU Sylvanus OLYMPIO 22-21-25-01
CHU Campus 22-25-77-68
22-25-47-39/22-25-78-08
Commissariat central 22-21-28-71
Sûreté Nationale 22-22-21-21
Pompiers 118 ou 22-21-67-06

Gendarmerie

- (Secours et Assistance)
- 172 ou 22-22-21-39
- Police Secours** 117

SOURIONS, RIONS-EN DELICATESSE

La mère d'un petit garçon interroge son fils à l'heure du déjeuner :

- Que dirais-tu si tu me voyais avec des mains aussi sales à table ?
- J'aurais la délicatesse de ne pas le faire remarquer !

PHARMACIES DE GARDE Du 22 au 28 août 2016

- Phcie AKOFA**
Sur l'avenue Maman N'Danida à Amoutié
Tél. : 22 21 00 97
- Phcie BEL AIR**
Rue du Commerce Tél. : 22 21 03 21
- Phcie KPEHENOU**
Sur le Bd Félix Houphouët-Boigny Tél. : 22 21 32 24
- Phcie DEO GRATIAS**
Derrière le siège d'ECOBANK à Kotokou-Kondji
Tél. : 22 21 83 31
- Phcie HORIZON**
165, Bd du 13 janvier Nyékoukpô, face aux sapeurs-pompiers à côté de l'immeuble A.A.C. Tél. : 22 20 42 42
- Phcie PATIENCE**
A Tokoin Gbadago Tél. : 22 21 60 94
- Phcie CAMPUS**
A Adéwi Tél. : 22 21 56 32
- Phcie JUSTINE**
291, Bd des Armées-Tokoin Habitat Tél. : 22 21 00 01
- Phcie FOREVER**
A Tokoin Forever, en face du garage central administratif Tél. : 22 26 11 77
- Phcie FRATERNITE**
A Hédranawô près de la clinique Saint Joseph Tél. : 22 26 81 55

- Phcie APOTHEKA**
Face siège de la Fédération Togolaise de Football, route de Kégué Tél. : 22 61 57 57
- Phcie RAOUDHA**
Située au 4495, Bd de Zio à Hédranawô, derrière Togo 2000 Tél. : 22 61 39 39
- Phcie MAWULE**
A Bè-Kpota (ancienne pharmacie du Rond Point Gakpoto) Tél. : 22 27 11 21
- Phcie SARAH**
Près du centre de santé d'Adakpamé Tél. : 22 27 09 25
- Phcie ELI-BERECA**
Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC Face bureau de Poste Tél. : 22 51 22 82
- Phcie la REFERENCE**
Sise sur la route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba Tél. : 23 20 24 15
- Phcie BONTE**
Route de Ségbé, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol Tél. : 92 94 84 40
- Phcie du POINT E**
506, rue 129 Afiao Gakli (Kinité Gomé) à Djidjilé dans le von de la pharmacie Djidjilé Tél. : 22 51 91 71
- Phcie SOLIDARITE**
Rue Avédji-Vakposito, près de la station Total Totsi Tél. : 22 50 37 07
- Phcie EL SHADAI**
Face Ecole de Théologie (ESTAO) Tél. : 22 51 44 25
Phcie MATHILDA Sur la route PATASSE-Lomégan-ODEF Tél. : 22 51 15 34
- Phcie NOTRE DAME DE LOURDES**
Quartier Agoè-Anomé, à côté de l'église des Assemblées de Dieu (non loin du lycée d'Agoè) Tél. : 22 44 01 01
- Phcie DE LA VICTOIRE**
Avédji Wessomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) Tél. : 22 45 74 92
- Phcie ORCHIDEE**
Sur la rue de l'hôtel «LLEO 2000», quartier Adidogomé Tél. : 22 47 42 87
- Phcie SAINT-ESPRIIT**
Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, face au CEG Agoè-Est Tél. : 22 40 29 06
- Phcie SAINT MICHEL**
Située à Agoè-Nyivé entre la Brasserie BB et Espace Télécom Tél. : 22 51 70 22
- Phcie EXCELLENCE**
A Agoè Démakpô voie CEDEAO Tél. : 22 51 77 87
- Phcie MAINA**
A Agoè Assiyéyé, axe Zanguéra à 300 m du carrefour bleu Tél. : 22 33 65 34
- Phcie ABRAHAM**
A Agoè-Logopé Kossigan Tél. : 22 50 10 00
- Phcie LE DESTIN**
A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida Tél. : 22 41 15 41
- Phcie LA FLAMME D'AMOUR**
Sise à Agodeke route d'Aného Tél. : 22 45 70 14

EFFICACITE ENERGETIQUE

Accélérer la mise en œuvre des politiques sur l'énergie propre

(Suite de la P. 1)

s'est dotée de politiques régionales portant sur ces énergies, lesquelles semblent avoir du plomb dans les ailes. Vu que les objectifs assignés à ces politiques risquent de ne pas être atteints, le présent projet offrira son cadre pour échanger sur les mesures permettant un meilleur déploiement des énergies propres au Togo.

En ouvrant les travaux, M. Sama Boudjouw, secrétaire général du ministère en charge de l'Environnement, a rappelé que le changement climatique est un véritable enjeu du siècle, qui va au-delà d'un simple combat entre intérêts privés et défense de l'environnement.

Il couvre également les secteurs d'activités clés de l'économie tels que l'agriculture, la foresterie, la santé, l'énergie...

Concernant l'énergie, il a fait remarquer que le recours massif au bois-énergie en Afrique de l'Ouest s'explique par le fait que, souvent, les populations n'ont pas les moyens d'accéder à d'autres sources d'énergie. La plupart des modes actuels de satisfaction des besoins en énergie contribue à l'aggravation du phénomène de réchauffement climatique, à travers la déforestation, l'activité industrielle, le transport, l'agriculture. C'est pourquoi, il est temps, à son avis, de repenser autre-



Les participants et invités en photo.

ment l'utilisation et la production de l'énergie, en insistant sur la réduction drastique du recours aux énergies fossiles. Il a fait savoir que le Togo travaille, à cet effet, pour remplacer progressivement la biomasse-énergie par

les énergies renouvelables.

Dans ce sens, le directeur exécutif de l'ONG OPED, M. Joseph Yaovi Kogbe, s'est réjoui des mesures prises récemment par le gouvernement, visant le

déploiement des énergies renouvelables en milieu rural, avec la création de l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER).

Les pays de la CE-DEAO se sont proposés de porter la part des énergies renouvelables dans le total de la capacité de production d'électricité, à 35 % à l'horizon 2020 et 48 % à l'horizon 2030. Ces pays misent sur les énergies éoliennes et solaires, les petites centrales hydroélectriques et la bioélectricité qui pourront produire 10 % d'électricité à l'horizon 2020 et 19 % vers 2030. Les spécialistes estiment que pour l'instant, beaucoup reste à faire pour atteindre ces objectifs dans la plupart de ces pays.

**Bernardin
ADJOSSE**

PROTECTION DE L'ENFANCE

Un bureau des Parlementaires Sans Frontières mis en place

(Suite de la P. 1)

Le travail et les violences faites aux enfants, bien qu'ils soient des sujets d'actualité, constituent, en dépit des efforts du gouvernement et de tous les partenaires œuvrant dans cette lutte pour son éradication, une des priorités des actions parlementaires dans le cadre de la promotion des droits de l'enfant. C'est dans cette optique que, les parlementaires siégeants et anciens de bonne volonté, en collaboration avec la coordination régionale de Global March a présenti la nécessité de créer un mouvement indépendant de Parlementaires Sans Frontières (PSF) pour le droit des enfants. Objectif, attirer l'attention des parlementaires et du public sur les questions relatives à la traite et le travail des enfants. A cet effet, un bureau de sept membres des Parlementaires Sans Frontières (PSF) pour les droits des enfants a été installé. Son président est l'honorable Edoh Howanou. Celui-ci a saisi l'occasion pour remercier les parlementaires qui ont pris sur eux la responsabilité d'œuvrer



M^e Koffigoh (2^e de la droite) ouvrant la rencontre en présence de l'honorable Howanou (2^e de la gauche). (Photo EDJEJU)

pour l'épanouissement des enfants. Pour lui, au cours de son mandat, le bureau s'attèlera, en collaboration avec les partenaires sur le terrain, à sensibiliser et à faire respecter le droit des enfants à la population.

Selon les organisateurs, le mouvement des parlementaires sans frontières est né parce que la première mission des élus est de voter les lois notamment celles qui sont destinées à la protection des couches les plus vulnérables dont les femmes et les enfants. Egalement, parce qu'ils veillent au bon fonctionnement de l'exécutif

et l'incite sans cesse à œuvrer pour le bien commun en tant que leaders d'opinion et relais des messages et des actions.

«Le Togo a déjà beaucoup fait pour la promotion et la protection de l'enfance. Qu'il s'agisse des garanties légales pour l'égalité des sexes, de la santé maternelle et infantile, etc, notre pays ne cesse de multiplier les engagements et initiatives en faveur des enfants », a déclaré M^e Joseph Kokou Koffigoh, ancien parlementaire, membre des PSF. Pour lui, il faut éradiquer la pauvreté chez les adultes pour permettre

l'épanouissement des enfants dans les familles. A cet effet, il a invité les parlementaires à s'appuyer sur les organisations internationales, les ONG et associations qui contribuent au développement du pays dans le cadre de la protection de la mère et de l'enfant.

Quant au coordinateur régional pour les pays d'Afrique francophone, M. Cléophas Mally, les parlementaires doivent s'engager réellement pour créer une synergie d'actions pour réussir leur mission.

**Gisèle SONHAYE-
NAPO-KOURA**

CRUE DU FLEUVE MONO

Les riverains instruits sur les risques de catastrophes

La plateforme nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) a rencontré, le lundi 22 août à Tabligbo, les riverains du fleuve Mono pour les sensibiliser aux mesures préventives des risques de catastrophes climatiques suite aux prévisions pluviométriques au-dessus de la normale.

La rencontre a regroupé les chefs traditionnels, les leaders communautaires et religieux, les secouristes et d'autres cibles intervenant dans la lutte contre les catastrophes naturelles.

En effet, il est relevé dans la région septentrionale du pays une forte pluviométrie qui expose les riverains du Mono aux risques d'inondations. Il s'est agi donc pour les responsables de la plateforme de prévenir les riverains en les instruisant sur les mécanismes de réduction des risques.

Le point focal national de la stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, Akibodé Nelson, le directeur de la gestion des catastrophes au ministère de l'Action sociale, Adjamani Koukou et le chargé de la question à la Croix-Rouge Togolaise

(CRT) ont donné aux participants les outils nécessaires pour éviter les dangers. Ils ont notamment parlé de la période pré-catastrophe en les invitant à maîtriser les indicateurs locaux tels que les mouvements de l'eau et des animaux aquatiques. Ces spécialistes ont insisté sur les balises érigées par la CRT qui renseignent sur le niveau de l'eau lors des traversées et autres activités autour du fleuve. Ils ont mis l'accent sur les personnes vulnérables comme les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées ou les femmes, demandant de les aider lorsque l'alerte est donnée. M. Akibodé a souligné que le souhait du chef de l'Etat est de ne plus avoir de victimes lors des inondations et autres catastrophes naturelles.

Le préfet de Yoto, Alibo Yawo a demandé aux participants de relayer le message et de respecter strictement les consignes des experts. Le préfet a demandé aux membres de la plateforme préfectorale et des autres comités en charge de la question, de se remettre au travail pour éviter des surprises désagréables.

(ATOP)

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les médias invités à vulgariser les accords de 2015

«*Quelle synergie pour les accords post 2015*», c'est le thème d'un atelier de formation qui a regroupé, hier, à Lomé, une trentaine de journalistes de la radio, de la télé, de la presse en ligne et de la presse écrite. Initié par l'Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement (AMEA), l'exercice vise à éclairer les parties prenantes sur le contenu des trois accords majeurs signés en 2015, notamment, celui de Sendai sur la réduction des risques de catastrophe, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'accord de Paris sur le climat. Ceci, pour une implication des journalistes dans la vulgarisation des contenus de ces documents.

L'année 2015 a été marquée par la signature de trois accords majeurs au plan international. Il s'agit de l'accord de Sendai sur la réduction des risques de catastrophe, des Objectifs de Développement Durable et l'accord sur le climat. En effet, l'Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement (AMEA), dans le cadre de la mise en œuvre de son projet Média Cop22, a planifié une série de formations pour sensibiliser les professionnels de média. En ce sens que la vulgarisation de ces accords doit être soutenue par les médias pour une meilleure appropriation par les populations.

A l'atelier, hier, à Lomé, le coordonnateur du projet, Média

Cop22, M. François Koami Amégnignon, a souligné que le projet sera couronné par la deuxième édition du concours «*Média Cop Awards*» qui va primer les meilleures productions sur les changements climatiques. Le premier lauréat du concours bénéficiera donc d'une prise en charge totale pour sa participation à la Cop 22 prévue à Marrakech, au Maroc, au cours du mois de novembre prochain. D'autres récompenses sont également prévues, selon, M. François Amégnignon.

A en croire le représentant du ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, M. Tata Joachim Amégbo, ces trois accords sont complémentaires dans la mesure où les



Les parties prenantes à la formation. (Photo TOUVOR)

Objectifs de Développement Durable (ODD) visent à préserver l'humanité des difficultés que les générations futures viendraient à subir si les hommes ne gèrent pas décemment les ressources que la planète a, à leur disposition. Il a fait cas de la

dégradation des ressources forestières entraînant des mauvaises répartitions de la pluviométrie dans certains pays. Tous ces effets combinés amènent, selon M. Tata Joachim Amégbo, l'Homme à réfléchir sur ce qu'entraînent les émissions

de gaz à effet de serre, provenant d'une exagération des utilisations des ressources disponibles. Pour lui, ces gaz ont pour effet immédiat, le réchauffement de la planète amenant, ainsi l'humanité toute entière à se pencher sur ce qu'il y a lieu de faire pour

préserver l'avenir des générations futures. D'où la 21^e conférence des Parties à Paris. La question que les pays doivent se poser, aujourd'hui, est «*qu'est ce qui reste à faire pour que la température soit plus vivable sur la planète ?*», a fait savoir, M. Joachim Amégbo. A ce titre, la politique nationale dans tous les secteurs s'attèle en ce sens, à l'instar de tous les pays pour un mieux-être des populations, a-t-il conclu.

Le projet Média Cop 22 est soutenu par l'ambassade de France et l'Union Européenne. Sa deuxième session de formation est prévue pour mi-septembre prochain.

**Bernadette
A. GNAMSOU**

FORMATION POLITIQUE ET CITOYENNE

Des facilitateurs de dialogue communautaire en atelier

Une trentaine de facilitateurs de dialogue communautaire, points focaux régionaux de la Maritime, de la Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC) ont pris part à un atelier de formation politique et citoyenne continue pour une cohésion sociale et une paix durable dans les communautés, du 16 au 18 août à Tsévié.

Cette rencontre fait partie d'un cycle de formation de trois ans, débutée en 2015 avec l'appui financier de la Fondation Hanns Seidel. Elle vise à encourager la formulation d'un consensus entre les principaux acteurs de dialogue communautaire ainsi que leur participation démocratique à la vie économique et sociale de leurs communautés

en vue de la résolution des questions économiques et sociales importantes, la promotion de la bonne gouvernance, de la paix et de la stabilité sociale.

Cette formation entend renforcer les capacités d'analyse participative et de résolution des problèmes des parties prenantes locales pour leur permettre de faire face aux conflits actuels et futures sur les outils et techniques formels et informels de prévention et de gestion des conflits.

Les participants ont débattu des différents aspects des conflits, les mécanismes formels et informels, les outils de prévention et d'analyse ainsi que ceux de gestion et de résolution de conflits.

Le préfet de Zio,

Adossi Séna s'est félicité des actions des Organisations de la Société Civile (OSC) pour leurs efforts d'instauration de la paix à travers la culture citoyenne. Pour lui, la paix est une quête perpétuelle, raison pour laquelle il a invité les OSC à s'investir davantage pour son enracinement définitif dans le pays.

Pour le président du conseil d'administration de la CNSC, Dr Agouké-Adandogou Jeanne, cette formation est une occasion de s'enrichir pour mieux jouer le rôle dévolu. Elle a remercié la Fondation Hanns Seidel pour sa sollicitude permanente aux côtés des défenseurs de la paix sociale.

(ATOP)

DEFILE DE MODE

Pure Fashion Show à Lomé

Le styliste togolais Jey-Fash a organisé, samedi dernier, à l'hôtel Ibis, à Lomé, la 2^e édition de «*Pure Fashion Show*». Six collections ont été présentées au cours de la soirée. L'organisation de cet événement permet de faire la promotion des jeunes artistes.

La deuxième édition du défilé de mode «*Pure Fashion Show*» a eu lieu, samedi, à l'hôtel Ibis, à Lomé. L'initiative émane du jeune styliste togolais Jey-Fash. L'événement a connu la participation de six jeunes stylistes. Il s'agit de Odette qui a épaté le public avec sa collection «*digne de rêve*», Onenyé avec sa séduisante collection «*couleur d'amour*», et New Style Anani qui a offert au public, une merveilleuse collection nommée «*inspiration*».

Quant à Jess, Nabine et K. Lebass, ils ont sé-

duit respectivement le public, à travers «*grain de beauté*», «*the seconde face*» et «*sapé comme jamais*».

Selon le président du comité d'organisation, le styliste Jey-Fash, cette 2^e édition de défilé de mode «*Pure Fashion Show*» permet de faire la promotion des jeunes stylistes et mannequins togolais. Il a précisé que «*Pure Fashion Show*» est un événement qui vise à amener les jeunes cadres à aimer, à s'intéresser à se vêtir dans les créations du Togo. Ce défilé de mode consti-

tue, a-t-il dit, une plateforme de valorisation de créateurs togolais sous les projecteurs des médias. «*Pure Fashion Show*» se donne également pour vocation de contribuer au développement de l'économie nationale par la promotion du tourisme.

Jey-Fashion ambitionne de faire de «*Pure Fashion Show*», une grande rencontre de la mode africaine, dans les années à venir.

**Ossara
Koffi AGOURNA**

L'ARBRE ET LA VIE

Pour repousser la sécheresse et disposer de pluies en abondance gardons-nous de couper nos arbres.

SYNDICALISME

Le SYNAMFOP a un nouveau bureau

Le Syndicat National des Agents du Ministère de la Fonction Publique (SYNAMFOP) a tenu, samedi, dans l'enceinte de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) à Lomé, son premier congrès statutaire et électif. Les assises ont permis d'amender les textes du syndicat, afin de les adapter aux nouvelles exigences du monde du travail. Au terme des travaux, un bureau de 5 membres dirigé par M. Komla Amégnyihou Houmenou a été élu pour un mandat de deux ans. Ce nouveau bureau est investi de la lourde mission de redynamiser le syndicat et de donner des orientations nécessaires pour mieux revendiquer les droits des agents de ce ministère.

Selon le nouveau secrétaire général élu, M. Houmenou, les agents de son ministère sont ceux qui traitent les dossiers de l'ensemble des fonctionnaires du Togo mais, beaucoup d'avantages, notam-



Le bureau avec au milieu M. Amégnyihou Houmenou. (Photo TOUVOR)

ment les primes de rendement ne leur sont pas accordées, à cet effet. C'est pourquoi, il a souligné que son bureau va d'abord s'atteler à donner une forme nouvelle à la lutte en mobilisant l'ensemble des syndicalistes pour engager des réflexions par rapport à la démarche à suivre dans le sens de l'amélioration des conditions de travail et de vie des camarades travailleurs. M. Houmenou, par ailleurs, a remercié ses camarades pour la confiance placée en

sa personne et a, par la même occasion, exhorté l'ensemble des membres à soutenir le bureau dans toutes ses actions. *«C'est en étant unis, solidaires que nos revendications pourront atteindre les résultats escomptés. Au sein de notre ministère, il est temps que les choses changent et que nos dirigeants nous regardent et comprennent que nous avons besoin de motivations nous permettant d'accomplir un service public de qualité»*, a ajouté Houmenou.

Le secrétaire général sortant, M. Kokou Essognamié Amaï, a précisé qu'au cours de son mandat, il a essayé d'implanter le syndicat en élaborant les textes y afférents, afin d'avoir un récépissé au ministère de l'Administration territoriale, tout en élaborant une plateforme revendicative visant à améliorer les conditions de travail des camarades. Il a encouragé le nouveau bureau à s'engager fermement car, au bout, il y aura une victoire certaine.

Alex TEYI

Atelier sur l'utilisation des semences améliorées à Notsè

Trente-six participants des Régions des Plateaux et Maritime ont pris part le mercredi 17 août à Notsè, à un atelier d'échange sur la convention entre le Mouvement Alliance Paysanne du Togo (MAPTO) et le Réseau National des Semenciers (RNS).

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la convention entre la Centrale des Producteurs des Céréales du Togo (CPC-Togo) et le Réseau National des Producteurs de Semences de Céréales du Togo (RNPSC-Togo) pour l'approvisionnement en semences de variétés améliorées.

L'atelier a bénéficié de l'appui financier de la Coopération Allemande GIZ. Il a pour objectif de partager le contenu de la convention avec les membres à la base des Régions des Plateaux et Maritime, et de faire connaître aux producteurs, l'importance de l'utilisation des semences améliorées et le mécanisme de distribution. Il s'agit aussi de mettre en place un nouveau dispositif de distribution des intrants et

informer les membres sur l'importance des champs écoles.

L'assistance a suivi une communication sur l'importance de l'utilisation des semences améliorées, puis une autre sur le contenu de la convention entre MAPTO et le Réseau National des Producteurs de semences du Togo, axée sur le mécanisme de distribution des semences améliorées selon la convention et l'importance de mise en place des champs écoles.

Le représentant de l'ICAT, M. Tsogounin Komi et le président du conseil d'administration de MAPTO, Soholana Comeille ont édifié l'assistance sur la nécessité de l'utilisation des semences certifiées améliorées et leur mode d'approvisionnement, afin de faire face aux caprices des aléas climatiques. Ils ont aussi rappelé les nouveaux critères d'accès aux intrants agricoles avant de remercier la GIZ pour son soutien.

(ATOP)

La paroisse Notre-Dame du Sacré-Cœur de Kati célèbre son jubilé d'argent

La communauté catholique du canton de Kati a célébré le lundi 15 août le 25^e anniversaire de la fondation de la paroisse Notre-Dame du Sacré Cœur.

Cet anniversaire coïncide avec la célébration de la fête de l'Assomption et la messe a été présidée par l'Evêque du diocèse de Kpalimé, Mgr Benoît Comlan Alowonou et concélébré par les curés Bruno Kplomede, Richard Attiglo et Emmanuel Edoh Amouzou.

Mgr Alowonou s'est inspiré de l'évangile de St Luc, chapitre 1 verset 39 à 56 pour appeler les fidèles à être des serviteurs de Dieu comme la Vierge Marie. Il les a invités

à éduquer leurs enfants dans la crainte du Seigneur afin qu'ils deviennent à leur tour des vrais serviteurs.

Le préfet a souligné que partant de cette attitude, la paix, l'union et la solidarité règneront sur la terre. Les célébrants ont prié pour le peuple togolais et demandé à Dieu d'assister les dirigeants du pays afin qu'ils assurent la paix, la sécurité et le bonheur des populations.

Les officiants ont enfin imploré la grâce divine sur les fidèles à grandir dans la foi chrétienne en vue de perpétuer l'œuvre des Apôtres.

Au cours de la célébration, 316 néophytes ont reçu le sacrement

de la confirmation pour poursuivre le chemin du Christ. Mgr Alowonou les a exhortés à l'obéissance, au renoncement de soi et à l'humilité tout en leur demandant d'être vertueux et travailleurs.

Au nom des fidèles de Kati, M. Kouakou Boudou Nyawoamé, a exprimé sa gratitude à Mgr Alowonou et profité de l'occasion pour lui présenter des doléances relatives à la fabrication des bancs pour les églises et les écoles catholiques du milieu, l'installation des forages, du courant électrique et la construction des logements pour les catéchistes.

En prélude à cette célébration, plusieurs

manifestations ont eu lieu, notamment la projection de films, des opérations de salubrité, des sketches, des concerts spirituels

et des matchs de football.

Le préfet d'Agou, Mme Blewoussi Ablavi Metsoekéwo, le député Gerson Kwadzo

Dobou, des cadres de la localité ainsi que d'autres personnalités ont assisté aux manifestations.

(ATOP)

VENTE DE TERRAIN

Trois (3) lots de terrain collés à Noèpé sur la route de Kovié non loin de la nouvelle voie de contournement Lomé - Noèpé, avec titre foncier.

Prix très intéressant.

Contacteur : 99 34 73 74 ; 93 10 38 09.

Démarcheur s'abstenir.

VILLA A LOUER

SISE A HEDZRANAWOE SAGBOVILLE NON LOIN DE LA ROUTE GOUDRONNEE COMPOSEE DE : GRAND SALON-TERRASSE-CUISINE 3 CHAMBRES-3WC DOUCHES INTERNES COULOIR-GARAGE POUR 2 VOITURES DEPENDANCE+WC DOUCHE INTERNET TERRASSE-ELECTRICITE-EAU-DALLEE

CONTACT : 90 45 06 09

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS
DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE**Avis d'Appel d'Offres National (AAON)
n°134/16/MAEH/PRMP/DAEP**REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Partie

1. Le Gouvernement togolais a sollicité et obtenu un financement (ci-après dénommé « les fonds ») de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) (ci-après dénommée « la Banque »), en vue de financer le coût du Projet d'Alimentation en eau potable de trois (3) centres urbains dans la Région des Plateaux et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché. A cet effet, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET PIÈCES DE RECHANGE A LA TDE EN VUE DE L'EXPLOITATION DES TROIS (03) SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.

2. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent Appel d'Offres a pour objectif : La fourniture des équipements et pièces de rechange à la TDE pour l'exploitation des systèmes d'Alimentation en Eau Potable de DANYI-APEYEME, ELAVAGNON et TOHOUN réalisés dans le cadre du présent projet.

Les équipements et pièces de rechange à fournir par l'entreprise sont de trois ordres. Il s'agit de :

- Les équipements hydrauliques (équipements pour branchements domestiques, compteur tête de forage, conduites PEHD et manchettes à compression, Té égal à compression et bouchon) ;
- Les équipements électromécaniques (Groupe moto pompe submersible, Groupe électrogène diésel lent, Agitateur et Pompe doseuse) ; et
- Des matériels d'analyse d'eau (Kit d'analyse de PH, température et Conductivité ; Turbidimètre, Oxymètre, Kit d'analyse pour nitrite et nitrate).

3. PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

La participation au présent appel d'offres ouvert est ouverte à égalité de conditions aux concessionnaires et fournisseurs locaux agréés justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises et à jour vis-à-vis de l'Administration.

4. PARTICIPATION DES ENTREPRISES TOGOLAISES

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. QUALIFICATIONS

Les soumissionnaires devront fournir les documents prouvant qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché. Aux fins du présent marché, les soumissionnaires doivent répondre aux critères minima de qualification suivants :

- Participation à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins un (01) marché de fournitures d'équipement hydrauliques, (01) marché de fournitures d'équipement électromécanique et (01) marché de fournitures de matériel d'analyse d'eau de taille similaire (en terme de montant TTC de l'offre) au cours des cinq (05) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des candidatures ;
- avoir réalisé une moyenne des chiffres d'affaires supérieure ou égale à 0,5 fois le montant de son offre pour des marchés similaires durant les trois dernières années (2012; 2013; 2014),
- disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès ou a, à sa disposition, des facilités de crédits d'un montant permanent équivalent au moins à 0,5 fois le montant de l'offre en francs CFA HT.

Sous réserve des dispositions du dossier d'appel d'offres national ouvert, l'Administration attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et évaluée la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

6. LIEU ET DELAI DE FOURNITURES DES EQUIPEMENTS

Les équipements à fournir par l'entreprise dans le cadre de cet appel d'offres, seront fournis à la TDE Région des Plateaux à Atakpamé, et sont destinés à l'exploitation des systèmes d'Alimentation en Eau potable de DANYI-APEYEME, ELAVAGNON et TOHOUN ; réalisés dans le cadre du présent projet.

7. Le délai de livraison des fournitures et équipements est fixé à quatre (04) mois à compter du 15^e jour suivant la date de réception de l'ordre de service de livraison des équipements.

ALLOTISSEMENT ET CONSISTANCE DES FOURNITURES

Le présent appel d'offres est constitué en un (01) lot unique.

Grossièrement les fournitures se présentent comme suit :

- Les équipements hydrauliques (équipements pour branchements domestiques, compteur tête de forage ; conduites PEHD et manchette à compression, Té égal à compression et bouchon) ;
- Les équipements électromécaniques (Groupe moto pompe submersible, Groupe électrogène diésel lent,

Agitateur et Pompe doseuse) ; et

- Des matériels d'analyse d'eau (Kit d'analyse de PH, température et Conductivité ; Turbidimètre, Oxymètre, Kit d'analyse pour nitrite et nitrate).

FINANCEMENT

Le financement est assuré par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et le Gouvernement Togolais.

8. RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou acheté au

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique (MAEH)

Secrétariat de la Direction des Affaires Financières B.P. : 385 Lomé Tél. : (00228) 22 20 54 73 ; E-mail : daf.maep@yahoo.fr à partir du 23 Août 2016 au prix d'achat de Cinquante mille (50 000) Francs CFA.

9. ORGANISME AU NOM DUQUEL LE MARCHÉ SERA CONCLU

Le présent marché sera conclu au nom du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique pour le compte du Gouvernement Togolais.

10. PAIEMENTS

La monnaie utilisée dans le cadre du marché sera le franc CFA et l'USD pour la part de la BADEA. Les paiements des sommes dues à l'adjudicataire seront effectués dans un délai de soixante (60) jours calendaires à compter du jour de la réception par l'Administration de la déclaration de créance.

Les paiements se feront en devises et en monnaie locale. La devise utilisée sera le dollar US et la monnaie locale sera le franc CFA.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires sont obtenus auprès du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics dudit Ministère :

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique (MAEH)

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,

3 Avenue de Duisburg B.P. : 385 Lomé, Tél. : (+228) 22 41 56 52,

E-mail : prmpmaep@yahoo.fr

12. REMISE DES SOUMISSIONS

Les offres seront rédigées en langue française et en trois (03) exemplaires dûment signées par les soumissionnaires ou leurs représentants (un (1) original et trois (3) copies) respectivement marqués comme tels. Elles devront être adressées à Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics dudit Ministère au plus tard le 23 septembre 2016 à 09 heures 30 mn TU.

Par ailleurs, une réunion préparatoire sera organisée afin de permettre aux candidats de prendre en compte tous les aspects liés au présent marché le 07 septembre 2016 à 10 h 00 TU dans la salle de réunion du MAEH.

13. GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission émise par une banque de la place ou ayant un représentant légalement installé au Togo d'un montant de Deux Millions cinq cent mille (2 500 000).

14. DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres respectives pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. L'Administration mettra tout en œuvre pour sélectionner une entreprise avant la fin de cette période.

15. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu à Lomé, en séance publique le même jour que la date limite des remises des offres à 10 heures 00 TU dans la salle de réunion du Cabinet dudit Ministère en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Une entreprise sera choisie après analyse des offres techniques, puis analyse des offres financières des entreprises retenues et conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

N.B. : Tout candidat ayant des antécédents d'exécution (Prestation non réalisées ou mal réalisées au cours des cinq dernières années : 2011-2015) avec le MAEH est prié de s'abstenir de présenter une offre sous peine de la voir rejetée.

Lomé le 18 Août 2016

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique
Col. Ouro-Koura AGADAZI

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CABINET
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS ET
CERTIFICATIONS

ARRETE N° 306/MEPSFP/CAB/SG/DexCC

portant organisation d'un concours national de recrutement d'élèves pour
les lycées scientifiques de Lomé et de Kara.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

- Vu la Constitution du 14 octobre 1992 ;
 - Vu l'ordonnance n° 16 du 06 mai 1975 portant Réforme de l'Enseignement au Togo ;
 - Vu le décret n° 67-22 du 26 janvier 1967 définissant les compétences ministérielles en matière de recrutement, d'administration et de gestion des diverses catégories de personnels ;
 - Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et des ministres ;
 - Vu le décret n° 2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;
 - Vu le décret n° 2015-038/PR du 05 juin 2015 portant nomination du Premier ministre ;
 - Vu le décret n° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;
 - Vu l'arrêté n° 087/MEPSA/CAB/SG du 26 août 2010 portant organisation interne du ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation ;
- Considérant les nécessités de service ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Il est ouvert au titre de l'année scolaire 2016-2017, un concours national de recrutement d'élèves pour les lycées scientifiques de Lomé et de Kara.

Article 2 : Le concours se déroulera dans les centres ci-après :

- Lomé : Lycée de Tokoin ;
- Tsévié : Lycée de Tsévié ;
- Atakpamé : Lycée d'Atakpamé ;
- Sokodé : Lycée de Sokodé ;
- Kara : Lycée Kara I ;
- Dapaong : Lycée de Nassablé.

Article 3 : Le nombre de places ouvertes au concours est de 100 :

- Lycée Scientifique de Lomé : 60

- Lycée Scientifique de Kara : 40

I. CONDITIONS A REMPLIR

Article 4 : Le concours est organisé à l'intention des élèves togolais des deux sexes remplissant les conditions suivantes :

- être âgé de 17 ans au plus à la date du concours ;
- avoir réussi au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), session de 2016, avec une moyenne supérieure ou égale à 14/20.

II. SELECTION DES ELEVES

Article 5 : La sélection des élèves se fera en deux phases :

- une phase de présélection ;
- une phase d'épreuves écrites (concours).

- **La présélection**

La présélection se fera à partir des notes obtenues en mathématiques, en sciences physiques, en français et en anglais, en classe de quatrième et de troisième d'une part et à l'examen du BEPC d'autre part.

- **Le concours**

Le concours comportera deux épreuves :

- une épreuve écrite de mathématiques, durée 02 heures, coefficient 2 ;
- une épreuve écrite de sciences physiques, durée 02 heures, coefficient 2.

Article 6 : Les candidats admissibles seront soumis à une visite médicale de contrôle attestant qu'ils ne souffrent d'aucune maladie contagieuse ou chronique.

III. DOSSIER DE CANDIDATURE

Article 7 : Le dossier de candidature adressé à Monsieur le Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle, doit comporter les pièces suivantes :

1. une demande manuscrite signée du (de la) candidat (e), indiquant le centre d'écrit et le lycée scientifique choisis ;

2. une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
3. une copie certifiée conforme du certificat de nationalité togolaise ;

4. un certificat médical datant de moins de trois (3) mois, attestant que le (la) candidat (e) est apte à poursuivre les études au second cycle du secondaire ;

5. une copie certifiée conforme du diplôme du CEPD ;
6. une copie certifiée conforme du relevé de notes du BEPC ;

7. une copie certifiée conforme des bulletins des classes de quatrième et de troisième.

Article 8 : Les dossiers de candidature sont déposés dans les Directions Régionales de l'Éducation à Lomé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong à partir du lundi, 15 août 2016.

Article 9 : La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 2 septembre 2016 à 17 heures.

IV. DEROULEMENT DU CONCOURS

Article 10 : La date du concours est fixée au mardi 13 septembre 2016. L'appel des candidates/candidats aura lieu à 07 heures.

Article 11 : L'accès à la salle d'examen est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou carte d'identité scolaire de l'année écoulée).

Article 12 : Les candidates/candidats ne peuvent composer que dans le centre choisi.

Article 13 : Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Lomé, le 11 août 2016

Le Ministre

Prof. Komi Paalamwé TCHAKPELE

TONE / Les enseignants d'allemand en journée pédagogique à Dapaong

Une rencontre nationale a regroupé du 11 au 13 août dernier à Dapaong, les professeurs d'allemand du Togo.

Ces journées pédagogiques initiées par l'Association des Professeurs d'Allemand du Togo (ASPAL) avec le soutien financier et technique du Centre Culturel Allemand de Lomé, ont pour objectif, d'échanger pour trouver la meilleure manière de faire de la langue allemande, une matière de réussite pour les apprenants de tous les niveaux du second cycle du secondaire aux différents examens.

Les participants ont d'entrée, échangé sur les résultats de fin d'année 2015 - 2016 qu'ils ont jugés globalement positifs. Ils ont ensuite planché

sur comment travailler les longs textes dans les classes de terminales et comment composer l'épreuve d'allemand pour l'adapter avec le nouveau manuel « *Ihr und wir plus 3* » en vigueur depuis trois ans au Togo.

L'autre thème qui a fait l'objet des discussions a porté sur comment amener les apprenants à s'intéresser à la langue allemande. La solution proposée à cet effet est la mise en place des clubs d'allemand, des groupes de chorales, de ballets de sketch, de théâtre.

Les professeurs d'allemand du Togo ont également échangé sur le profil d'un bon enseignant d'allemand entre autre la maîtrise de la matière,



Photo de famille des professeurs d'Allemand à l'ouverture des journées.

la ponctualité, le respect pour les apprenants, l'écoute des élèves pour trouver des réponses à leur problème. Un bon professeur d'allemand est celui qui s'habille bien, qui est ordonné, qui est avec ses élèves sans

être leur compagnon.

S'agissant des difficultés rencontrées dans l'enseignement de l'allemand, les participants relèvent le mélange récurrent de l'allemand à l'anglais à l'oral comme à l'écrit, l'habitude des

apprenants à réfléchir dans leur langue maternelle avant de traduire en allemand.

Le manque de partage entre professeurs d'allemand a été également relevé.

Les enseignants d'allemand ont écouté le rapport d'un voyage d'une délégation de l'association des Professeurs d'allemand du Togo à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Une séance « *Dapaong ville* » organisé par les professeurs d'allemand, a permis de mettre au propre les alentours des différents bâtiments de la pédiatrie « *Yendoubé* ».

Ces journées pédago-

giques ont été ouvertes par le secrétaire général de la préfecture de Tône, Ezzo Pirénéwè qui a félicité les professeurs d'allemand du Togo pour cette initiative.

« *La langue allemande est un socle de développement socio-économique et culturelle* » a-t-il relevé, soulignant la qualité des relations historiques entre le Togo et l'Allemagne.

Auparavant, le directeur régional de l'Éducation des Savanes, Boldja Bienoali et son homologue de la Région de la Kara, Gnonégue Kodjo, ont convié les professeurs d'allemand du Togo à être exemplaires, car les élèves copient leurs enseignants.

Le secrétaire national de l'ASPAL, Karabou Koffi, a pour sa part, remercié le gouvernement pour sa sollicitude permanente et le Centre Culturel Allemand pour son appui financier et technique.

Le Togo compte près de 400 professeurs d'allemand.

(ATOP)

TANDJOUARE / Les lauréats au CEPD et au BEPC des villages de Kpièrik et Bopak primés

Les meilleurs élèves du cours primaire ainsi que les lauréats au CEPD et au BEPC des villages de Kpièrik et Bopak dans le canton de Nano, ont été primés lors d'une cérémonie qui s'est déroulée, le samedi 20 août à l'EPP Kpièrik.

Cette manifestation qui est à sa première édition est organisée par l'Association Bourgeon basée à Lomé. Elle a pour objectif de valoriser l'excellence en milieu rural. Au total 43 élèves ont reçu chacun un kit de fournitures scolaires composé de cahiers, de bics, de règles, de gommes, de crayons de couleurs et d'un tissu kaki. L'Association Bourgeon a également remis du matériel didactique à l'EPP Kpièrik et à l'association des étudiants pour les cours de maintien de niveau dans les villages de Bopak et Kpièrik.

Cette cérémonie de récompense des meilleurs élèves a été couplée d'une causerie-débat sur les problèmes qui minent le système éducatif dans les deux villages et les solutions à mettre en œuvre pour y remédier.

S'agissant des problèmes il a été recensé principalement la négligence des parents dans l'éducation des enfants



Photo de famille des lauréats primés.

dont les sorties et les venues sous le toit familial ou à l'école ne sont plus contrôlées, l'augmentation des abandons, la déscolarisation de la jeune fille etc.

À l'issue des échanges, les responsables de l'Association Bourgeon ont recueillis les propositions de solution des parties prenantes, puis donné des conseils pratiques aux parents et aux élèves.

Même son de cloche chez les membres de la délégation des cadres du milieu, le président de l'association Songou-Man et le corps enseignant qui ont tour à tour pris la parole pour appeler les parents à une prise de conscience et

les élèves à un changement de comportement.

Dans son intervention de clôture, l'inspecteur de l'éducation de Tandjouaré, Nébona Nampougini, a félicité et encouragé les membres de l'Association Bourgeon pour cette action qui soulage un tant soit peu les parents.

Il a convié les parents d'élèves à jouer leur rôle dans l'éducation de leurs progénitures puis insisté sur la scolarisation des filles.

M. Nébona Nampougini a enfin exhorté les bénéficiaires à faire bon usage des kits reçus, souhaitant que l'Association Bourgeon étende ses actions à toute la préfecture.

Quant au président de

l'Association Bourgeon, M. Pandame Djawourgou, il a surtout exprimé sa reconnaissance aux cadres du milieu qui ont soutenu cette action.

Il a insisté sur la nécessité de maintenir et d'encourager la culture de l'excellence en milieu rural avant d'appeler les populations des villages de Kpièrik et Bopak à ne pas baisser les bras.

Créée en janvier dernier, l'Association Bourgeon est une structure de solidarité des jeunes qui intervient dans le secteur éducatif, et dans la lutte contre les changements climatiques.

(ATOP)

AKEBOU / Des conseils coutumiers installés

Les membres des conseils coutumiers des cantons de Kamina, Djon et Véh ainsi que des villages d'Azigo, Agbédipé, Véh-Samagni, Véh-Gbognikrè dans la préfecture de l'Akébou ont été installés le jeudi 18 août dans le canton de Veh.

L'installation de ces conseils coutumiers présidée par le préfet de l'Akébou, Yovo Koffi- Kuma vise à mettre fin aux conflits claniques, ethniques et de succession des chefs des cantons et des villages décédés.

C'est également une occasion d'éduquer, d'informer et de sensibiliser les populations de la préfecture de l'Akébou à la loi qui régit la chefferie traditionnelle au Togo et son décret d'application afin d'éviter les longues régences dans les cantons et villages du pays.

Ces conseils coutumiers auront pour mission la désignation d'un candi-

dat potentiel pour la chefferie dans lesdites localités qui sera approuvée par le ministère de l'Administration territoriale afin d'arrêter définitivement les querelles intestines, les crises de succession occasionnant des pertes en vie humaines, la haine et la méfiance qui freinent l'évolution, l'épanouissement et le développement de ces milieux.

Ainsi, le conseil coutumier du canton de Kamina est composé de 20 membres, celui de Djon 22 membres et de Véh, 10 membres.

La régence du canton de Djon a commencé depuis 2003, celle du canton de Kamina en 2005 et pour le canton de Véh en 2009.

(ATOP)



FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL : SELECTION D'UN CABINET SPECIALISE EN AUDIT DE GESTION DES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) lance un appel d'offres en vue de la sélection d'un cabinet pour réaliser l'audit de gestion au siège de l'Institution à Cotonou en République du Bénin.

Le présent appel d'offres est lancé à compter du 24 août 2016 pour la sélection d'un cabinet spécialisé en l'audit de gestion des Institutions Financières Internationales. Le délai d'exécution des travaux ne doit pas excéder deux (02) mois à compter de la date de signature du contrat.

Peuvent prendre part à la présente consultation, les cabinets de réputation internationale spécialisés dans l'audit général de gestion, installés ou ayant une représentation dans l'un des Etats membres du FAGACE et répondant aux critères définis dans les documents du dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acheté auprès du secrétariat particulier de la Direction Générale du FAGACE moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**. Le paiement se fera par virement bancaire sur le compte du FAGACE. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les offres doivent être déposées au plus tard le **lundi 19 septembre 2016 à 17 h 00, heure locale**, au secrétariat particulier du Directeur Général pi ou transmises par courrier express (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous indiquée où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires (ou leurs représentants) qui souhaiteront assister à l'ouverture des plis le **22 septembre 2016 à 17 h 00, soit 72 heures** après la date butoir de dépôt.

Il est entendu que toute offre transmise par courrier express qui parvient au secrétariat du Directeur Général pi après l'ouverture des offres, quelle que soit la date indiquée du cachet de la poste, ne sera pas prise en compte. La durée de validité de l'offre est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des dossiers.

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

298, Avenue de la CEN-SAD, Rue 12044 01BP 2045 RP
Tél. : (+229) 21 30 03 76 / 21 30 08 77 Fax : (+229) 21 30 02 84
E-mail : fagace_dg@yahoo.fr / courriel.fagace@le-fagace.org
site web : www.le-fagace.org

**Le Directeur Général par intérim
Mme Mawèkouta ABOU AISSAH**



FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

SELECTION D'UN CABINET POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL

1. Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) lance un avis d'appel d'offres en vue de la sélection d'un cabinet pour le recrutement d'un Directeur Général à son siège à Cotonou (République du Bénin).

2. Le présent appel d'offres est lancé à compter du mercredi 24 août 2016 pour la sélection d'un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de haut niveau à qui sera confiée l'exécution de la mission.

3. Le délai d'exécution des travaux ne doit pas excéder deux (02) mois à compter de la date de signature du contrat.

4. Peuvent prendre part à la présente consultation, les cabinets de réputation internationale spécialisés dans le recrutement de personnel de haut niveau, la formation et les conseils en ressources humaines, installés ou ayant une représentation dans l'un des Etats membres du FAGACE et répondant aux critères définis dans les documents du dossier d'appel d'offres.

5. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acheté auprès du secrétariat particulier du Directeur Général du FAGACE moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**. Le paiement peut se faire par virement bancaire sur le compte du FAGACE.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

6. Les offres doivent être déposées au plus tard le **lundi 19 septembre 2016 à 14 h 00, heure locale**, au secrétariat particulier du Directeur Général ou transmises par courrier express à l'adresse ci-dessous indiquée où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaiteront assister à l'ouverture des plis le **22 septembre 2016 à 17 h 00, soit 72 heures** après la date limite de dépôt.

7. Il est entendu que toute offre transmise par courrier express qui parvient au Secrétariat du Directeur Général PI après l'ouverture des offres, quelle que soit la date indiquée du cachet de la poste, ne sera pas prise en compte.

8. La durée de validité de l'offre est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des dossiers.

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

298, Avenue de la CEN-SAD, Rue 12044 01BP 2045 RP
Tél. : (+229) 21 30 03 76 / 21 30 08 77 ; Fax : (+229) 21 30 02 84
E-mail : fagace-dg@yahoo.fr / courriel.fagace@le-fagace.org
site web : www.le-fagace.org

Le Directeur Général par intérim

Mme Mawèkouta ABOU AISSAH



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Réf : Travaux de construction et de réhabilitation de pistes rurales dans les Régions : Centrale, Kara, Maritime, Plateaux, Savanes dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)



1. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour la réalisation des travaux de construction/réhabilitation de pistes rurales y compris les ouvrages d'accompagnement dans les cinq régions du Togo : Centrale, Kara, Maritime, Plateaux et Savanes. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.

2. Les lots pour les travaux de construction/réhabilitation sont organisés ainsi qu'il suit :

AO/PUDC/001A/08/2016 : Région CENTRALE

Trois (03) lots indépendants

Lot 1 : Kousountou - Balanka - Fre Bénin : 19 km

Lot 2 : Balanka - Kouloumi : 18,20 km

Lot 3 : Tchamba - Krikri - Kazakalé - Fré Bénin : 31 km

AO/PUDC/001B/08/2016 : Région de la KARA

Quatre (04) lots indépendants

Lot 1 : Alloum - Broukou - Namon : 20 km

Lot 2 : Namon - Guérin Kouka : 25 km

Lot 3 : Guérin Kouka - Kidjaboum : 20 km

Lot 4 : Kidjaboum - Katchamba : 14,7 km

AO/PUDC/001C/08/2016 : Région MARITIME

Quatre (04) lots indépendants

Lot 1 : Davié (RN 1) - Assomé - Noépé (RN 5) : 24 km

Lot 2 : Assahoun (RN 5) - Gapé Kpédzi : 15 km

Lot 3 : Gapé Centre - Agbélouvé (RN 1) : 10 km

Lot 4 : Agbélouvé (RN 1) - Zafi - Ahépé (RN 4) : 28 km

AO/PUDC/001D/08/2016 : Région des PLATEAUX

Quatre (04) lots indépendants

Lot 1 : Kamina-Wadanyi-Kpalavé-Ayagba-Kotora-Kougnohou PK 00 au PK 21+500 : (21,5 km)

Lot 2 : Kamina-Wadanyi-Kpalavé-Ayagba-Kotora-Kougnohou du PK 21+500 AU PK 43 + 00 (21,5 km)

Lot 3 : Wadanyi-Kabanyi : 10 km

Lot 4 : Sérégbéné-Danyigan, Jonction Kpalavé-Kotora : 14 km

AO/PUDC/001E/06/2016 : Région des SAVANES

Cinq (05) lots indépendants

Lot 1 : Tandjouaré - Bogou - Yembour - Fré Ghana : 21 km

Lot 2 : RN-1- Nano - Doré (12 km) + Bogou - Nano (9 km) : 21 km

Lot 3 : Doré - Dassoute - Warkambou - Frontière Ghana : 27 km

Lot 4 : Dapaong - Karsome - Yanyane - Lotougou : 25 km

Lot 5 : Sintoti - Biankouri - RN1 : 20 km

Les candidats peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots. Un soumissionnaire peut être attributaire de 2 deux lots au maximum par région sans dépasser quatre lots sur l'ensemble des régions.

3. La durée des travaux est estimée entre six et neuf mois.

4. Toutes les conditions/exigences des cinq (5) Appels d'Offres (AO) sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 6 du présent avis.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les conditions particulières des appels d'offres. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- Les conditions légales de l'entreprise ;
- La situation financière de l'entreprise ;
- L'expérience de l'entreprise ;
- La capacité technique de l'entreprise ;
- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux ;

Voir les DAO pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

5. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du **10 août 2016** à l'adresse suivante : <http://Procurement-notices.undp.org/index.cfm> ou les retirer, entre **09 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre**

une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)-Réception

40, Avenue des Nations Unies

Lomé, Togo

Tél. : (+228) 22 21 20 22 / 22 21 20 08

Fax : (+228) 22 21 16 41

6. Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe, selon les cas :

AO/PUDC/001A/08/2016 : Région CENTRALE. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la Région CENTRALE dans le cadre du PUDC.

AO/PUDC/001B/08/2016 : Région de la KARA. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la Région de KARA dans le cadre du PUDC.

AO/PUDC/001C/08/2016 : Région MARITIME. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la Région MARITIME dans le cadre du PUDC.

AO/PUDC/001D/08/2016 : Région des PLATEAUX. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la Région des PLATEAUX dans le cadre du PUDC.

AO/PUDC/001E/08/2016 : Région de SAVANES. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la Région des SAVANES dans le cadre du PUDC.

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le **09 septembre 2016 à 10 h 00 mn TU**. Les offres remises après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'Appel d'Offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

7. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.

8. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est septembre 2016.



PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL

République Togolaise
Travail - Liberté - Patrie

UNIVERSITE DE KARA

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Kara, Président du Conseil communique :

Les inscriptions à l'Université de Kara pour le compte de l'année académique 2016-2017 se dérouleront suivant le programme ci-après :

- **Lundi 1^{er} septembre 2016** : début des inscriptions en ligne pour les anciens étudiants à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) ;
- **Jeudi 15 septembre 2016** :
 ___ Réunion d'information à l'attention des nouveaux bacheliers ;
Lieu : Agora 1000 (Campus universitaire)
Heure : 09 heures
 ___ Début des inscriptions des nouveaux étudiants
- **Lundi 3 octobre 2016** : deuxième réunion d'information à l'attention des nouveaux et anciens étudiants
- **Vendredi 11 novembre 2016** : Clôture définitive de toutes les inscriptions 2016-2017

N.B. : Les inscriptions seront faites exclusivement en ligne et aucune inscription physique ne sera acceptée. Les informations sur les procédures d'inscription en ligne disponibles à DAAS-UK.

Fait à Kara, le 11 août 2016

Le Président

Prof. Komla SANDA

OFFRE D'EMPLOI

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Togo recherche pour emploi, un **Coordonnateur de l'Unité de Sécurité et de Protection**.

Date de clôture des candidatures : **01^{er} septembre 2016**

Toute personne intéressée par la présente offre est vivement encouragée à lire les détails du poste et les instructions de demande d'emploi à l'adresse internet suivante : <http://togo.usembassy.gov/vacancies.html>

DESCRIPTION DU POSTE : Le Coordonnateur de l'Unité de Sécurité et de Protection (CUSP) est chargé d'assurer un environnement sûr et sécurisé pour l'Ambassadeur (ou le personnel désigné par le Chargé de Sécurité) conformément à la politique étrangère des Etats-Unis d'Amérique. Le CUSP gère, organise, dirige, conduit, et met en œuvre tous les aspects du programme de Sécurité et de Protection à Lomé. Le CUSP est directement supervisé par l'Adjoint au Chargé de Sécurité. Il est responsable de la gestion de trois à cinq gardes du corps nationaux assignés à la protection de l'Ambassadeur. Il produit des enquêtes de terrain, assure la liaison avec d'autres services de sécurité, gère le budget de l'Unité, les équipements, la documentation et les formations.

QUALIFICATIONS REQUISES :

1. **Education** : Un Diplôme de fin d'études secondaires est exigé.
2. **Expérience professionnelle** : 3 ans d'expérience professionnelle dans les domaines suivants : Sécurité, Forces de l'Ordre, Militaire, Investigation, Protection Rapprochée ou Individuelle sont exigées.
3. **Langue** : Un niveau 4 d'Anglais et de Français (couramment parlé et écrit) est exigé. Un test d'Anglais sera effectué.
4. **Connaissances** : Avoir une compréhension de base des questions de sécurité, d'application de la loi, et des affaires internationales. Savoir utiliser un ordinateur et un logiciel tel que Microsoft Word. Posséder un permis de conduire valide (catégorie B - voitures communes) et être en mesure de conduire une moto en toute sécurité
5. **Compétences et aptitudes** : Doit être en bonne forme physique et être capable d'effectuer des tâches physiques telles qu'exigées d'un agent des forces de l'ordre ou d'un responsable de la sécurité (immobilisation ou déplacement d'une personne pesant 68 kilos, port d'arme et d'équipements).

NOTA BENE : Veuillez lire attentivement les instructions avant d'envoyer votre demande d'emploi. Cette dernière ne sera considérée que si elle est formulée en anglais et si elle est conforme aux instructions données sur le site internet (voir l'adresse du site internet ci-dessus).



World Food Programme

Programme Alimentaire Mondial

Programa Mundial de Alimentos

برنامج الأغذية العالمي

AVIS DE RECRUTEMENT N° : VA/001/WFP/TGO/16

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) au TOGO recherche un(e) candidat(e) susceptible d'occuper le poste ci-après :

Titre : Assistant(e) de Bureau

Type de contrat : SC

Grade : SC 3

Durée : 1 an (avec possibilité de renouvellement)

Lieu d'affectation : Lomé

Date de clôture : 7 septembre 2016 à 12 h 00

Responsabilités :

Sous la supervision directe de l'Assistant aux Finances et la supervision générale de la chargée de Programme, l'Assistant(e) de Bureau sera en charge des activités ci-dessous listées dans l'esprit « *du défi fait zéro* » : (ces tâches sont indicatives et non exhaustives)

- Prendre les appels téléphoniques et les orienter vers les personnes compétentes ou répondre personnellement aux demandes simples dans la mesure du possible ;
- Recevoir et transmettre les messages téléphoniques ;
- Recevoir, enregistrer, trier et acheminer les courriers, les correspondances, les rapports et autres documents ;
- Transmettre les correspondances, les documents etc... par courrier électronique, service de coursier ou tout autre moyen ;
- Accueillir et orienter les visiteurs ;
- Gérer les appels téléphoniques ;
- Assurer des petits travaux de reprographie (reliure, photocopie, etc)
- Collecter, compiler, traiter et archiver des données de diverses sources internes comme externes ;
- Prendre des rendez-vous et renseignements sur demande de la hiérarchie ;
- Préparer des rapports sur demande de la hiérarchie ;
- Répondre à diverses sollicitations émanant des autres unités du Bureau ;
- Préparer les comptes rendus de réunions ;
- Dicter les réponses aux courriers ;
- S'acquitter de toute autre tâche connexe qui pourrait lui être confiée.

QUALIFICATIONS MINIMALES ET APTITUDES REQUISES :

- Etre de nationalité Togolaise ou avoir un permis de travail à jour ;
- Avoir terminé les études secondaires. Un diplôme universitaire (BAC+2) en secrétariat, en gestion des entreprises, ou tout autre domaine

apparenté serait un atout ;

- Avoir au moins deux (2) années d'expériences professionnelles dans le domaine des services administratifs et/ou assistance de bureau, secrétariat.
- Avoir une expérience de travail avec les Nations Unies ou une organisation internationale de développement des projets/programmes serait un atout
- Etre apte à travailler sous pression dans un environnement international et multiculturel
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais et du français écrit et parlé.
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels d'utilisation courante. La connaissance et l'utilisation d'Internet et de la messagerie Outlook sont requises.

COMPETENCES REQUISES

Excellente capacité de communication ; haut niveau d'intégrité ; sens relationnel ; rigueur ; discrétion ; organisation ; bonne culture générale ; capacités rédactionnelles ; qualité d'écoute ; diplomatie ; capacité d'adaptation ; sens de l'initiative ; réactivité ; stabilité émotionnelle ; gestion des priorités ; capacité à travailler en équipe.

DOSSIER A FOURNIR

- **Une lettre de motivation adressée** au Représentant du PAM TOGO ;
- **Un Curriculum Vitae (CV) détaillé** avec l'indication des coordonnées de trois personnes de référence à contacter en cas de besoin sur les compétences et les aptitudes professionnelles du/de la candidat(e) ;
- **Un formulaire P11 des Nations Unies ;**
- **Les photocopies des diplômes ainsi que des attestations et/ou certificats de travail ou d'expériences.**
- **Un certificat de nationalité ou permis de travail**

Les dossiers de candidature doivent être adressés au Représentant du PAM, et envoyés uniquement par voie électronique (mail) à l'adresse suivante : **cotonou.hr@wfp.org** avec comme titre : **Candidature au Poste de Programme Assistant SC G VA/001/WFP/TGO/2016**, au plus tard le **7 septembre 2016 à 12 h 00 précises**.

Seuls les candidats dont les dossiers auront été sélectionnés seront informés de la suite du processus.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.



Pour la rentrée universitaire et scolaire 2016-2017, le Centre Informatique de Formation et d'Orientation Professionnelles (CIFOP) propose aux parents/tuteurs, élèves, nouveaux et anciens étudiants les formations professionnelles suivantes :

I - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET PROFESSIONNEL

A - LICENCE PROFESSIONNELLE (SYSTEME LMD)

FILIERES DISPONIBLES EN COURS DU JOUR ET DU SOIR

1. Gestion des Entreprises
2. Gestion des Ressources Humaines
3. Communication et Marketing
4. Gestion Comptable et Financière

B - BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS) A LOME ET SOKODE

FILIERES DISPONIBLES EN COURS DU JOUR ET DU SOIR

- | | |
|--|--|
| 1. Développeur d'Application | 7. Secrétariat Commercial Bilingue |
| 2. Administrateur de Réseaux | 8. Communication des Entreprises |
| 3. Comptabilité et Gestion des Entreprises | 9. Transport, Logistique et Transit |
| 4. Banque et Finance | 10. Action Commerciale et Force de Vente |
| 5. Assistant de Gestion PME/PMI | 11. Commerce International |
| 6. Secrétariat de Direction | |

II - ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

A - BREVET DE TECHNICIEN (BT) A LOME ET SOKODE

FILIERES DISPONIBLES EN COURS DU JOUR ET SOIR

1. Secrétariat
2. Comptabilité
3. Commerce
4. Transport, Logistique et Transit

B - LYCEE TECHNOLOGIQUE A AGOENYIVE ET KPEME : SERIES DISPONIBLES: G1, G2 ET G3

III - FORMATIONS MODULAIRES ET CONTINUES

A - FORMATION DE HAUT NIVEAU EN ENTREPRENEURIAT ET EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

En partenariat avec the Society for Creative Innovations « SCI-USA »

Site web du partenaire : [www. Scieducation.org](http://www.Scieducation.org).

B - FORMATIONS MODULAIRES (DUREE DE FORMATION 10 A 12 MOIS) A

LOME, AGOENYIVE ET SOKODE

FILIERES DISPONIBLES

1. Secrétariat Bureautique et Infographie
2. Secrétariat Médical
3. Assistant Administratif et Comptable
4. Assistant Commercial et Marketing
5. Transport, Logistique et Transit
6. Maintenance Informatique et Télécom
7. Assistant de Gestion des Associations et Organisations à But Non Lucratif

PLANNING DES PRINCIPALES ACTIVITES DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2016 - 2017

- Du 1^{er} juin au 30 septembre 2016

Orientation de tous les jeunes qui se présentent au CIFOP en vue d'avoir des conseils dans le choix des filières, écoles, centres de formation et universités pour la poursuite de leurs études.

- De septembre à octobre 2016

Rentrées scolaires et universitaires au CIFOP

- A tout moment de l'année 2016-2017

Formations continues des personnes en activité, sur demande privée ou celle de leurs entreprises.

Pour tout renseignement complémentaire, visitez le site du CIFOP www.cifoptogo.com ou contactez le secrétariat du CIFOP à Lomé, sur la route de Kpalimé, presque en face du Collège Protestant de Lomé-Tokoin, Téléphone : 22 22 11 30 / 22 22 78 55 / 22 22 53 94; AGOENYIVE- 22 25 07 84; KPEME: 23 38 65 32; SOKODE : 25,55 73 29

Le CIFOP ou la Passion de l'Excellence

Ces radars qui braquent les conducteurs

L'aviez-vous remarqué ? Il est installé deux radars de régulation de vitesse sur la route de Kpalimé au niveau du Grand Collège du Plateau, non loin de l'hôtel Merlot. Sur cette large avenue, l'envie est très grande de conduire la pédale au plancher. Mais impossible de faire du rodéo. Cette avenue est la plus cloutée de Lomé, avec

des bandes de passage pour piétons à tout bout de champ. Et pour tout saler, ces radars qui vous empêchent de rouler à tombeau ouvert comme des têtes brûlées. Même à distance, ces engins affichent votre vitesse sur écran et vous verbalisent vertement lorsque vous dépassez les 40km/h. Ils savent vous donner de bonne

note de conduite avec du vert, vous conseiller de ralentir et même piquer une colère rouge lorsque vous êtes en overdose, avec des injonctions « *Attention* » et autres interjections pour nous rappeler que rien ne vaut la vie.

Pauvres machines ! Vous allez vous fâchez tant et finalement mourir de tension pour rien. Qui vous regardent ? Qui êtes-vous pour

affronter une armée de « *s'en-fout-la-mort* ? »

Essayez seulement de ralentir devant les radars : un concert de klaxons et de jurons vous rappelle d'urgence que vous n'êtes pas dans votre salon. Laissez passer !

Dans un coup de gueule sur son blog, l'Oncle a souhaité qu'on remplace ces radars par des machines qui peuvent interpellé chaque conducteur directement dans sa langue maternelle. Il va jusqu'à proposer le marquage à peinture indélébile, plein au visage, des conducteurs indécents... Hum, tortionnaire va !

De forte économie avec de petite police

L'Etat américain cherche à réduire les dépenses de façon drastique et c'est un collégien qui leur apporte la solution sur un plateau d'argent. Ce collégien propose de faire l'économie de 234 millions de dollars, soit près de 110 milliards 500 millions de F CFA, sans aucun effort ! Pour un projet de sciences sur le développement durable, le jeune Suvir, 14 ans à peine, décide de trouver un moyen de réduire les dépenses d'encre pour imprimer de son école. Il compare alors les types de police de sai-

sie de texte et se rend compte qu'en utilisant une police Garamond, l'école peut économiser jusqu'à 21 000 dollars par an, soit un peu plus de 15 000 euros. Il n'y a pas de petites économies, tel est le leitmotiv de Suvir.

Les conclusions du jeune chercheur sont les mêmes pour le gouvernement américain : en changeant la police typographique, l'Etat économiserait ...234 millions de dollars. Le collégien n'a, pour le moment, reçu aucune nouvelle du gouvernement, mais il acquit une petite notoriété.

Si faibles en mathématiques ?

Qui l'aurait cru ? Les petits Français ne sont pas brillants en mathématiques. Inquiets des résultats pas reluisants, le Conseil national de l'évaluation des politiques scolaires (Cnesco) et l'Institut français d'éducation (Ifé) viennent de produire un document synthétique sur le sujet. Conclusion: la baisse de niveau en maths depuis 1987 est nette. C'est déprimant. Par exemple

en fin de CM2, environ 40 % des élèves sont en difficulté en mathématiques, voire en très grande difficulté... Les décimales sont peu et mal maîtrisées. Il se produit tout simplement avec les mathématiques la même chose qu'avec la lecture : une partie importante des élèves est à la traîne.

Pourtant comme le rappelait tout récemment l'OCDE, les petits Français bé-

néficient d'un temps conséquent pour étudier les «fondamentaux», c'est à dire le français et les maths. Mais l'étude pointe divers éléments qui peuvent expliquer les difficultés des élèves. Vous ne l'aviez peut-être pas remarqué mais nos chiffres sont compliqués. Les didacticiens des mathématiques l'expliquent bien, la manière dont on dit et écrit les chiffres français prête à confusion.

Par exemple les langues asiatiques décomposent la quantité dans le nom du chiffre : dix+1, dix+2 et non onze et 12. Nos «soixantedix», « quatre vingt » embrouilleraient également l'esprit des enfants... Et alors, on

Cadeau classique pour une invitation

C'est pendant les vacances. Vous êtes encore invité à un dîner. C'est toujours la même histoire. Un bouquet ? Une bouteille de vin ? Un cadeau personnalisé ? A chaque invitation, vous ne savez pas quel cadeau apporter.

A moins d'avoir été missionné pour apporter une bouteille, il vaut parfois mieux s'abstenir de venir avec du vin. Vos hôtes auront sûrement pré-

vu les crus destinés à accompagner les différents plats de la soirée.

Un cadeau personnalisé, alors ? Si vous n'êtes pas sûr à 100 % que votre présent fera plaisir, celui-ci pourrait vite devenir embarrassant et source de gêne.

Le bouquet de fleurs est quasiment incontournable. Si possible, passez chez le fleuriste. Préférez un mélange dans les

tons chauds (rouge orangé) ou du blanc, qui s'accorde avec n'importe quel intérieur. En revanche, évitez les roses, un peu trop cérémoniales pour un simple dîner.

Enfin, on ne saurait que trop vous recommander les chocolats... Bon appétit. Mais n'oubliez pas que c'est vous qui allez recevoir vos hôtes, la prochaine fois. Coco tout de même !

Sécuriser ses données personnelles sur ordi

Qu'est-ce c'est ? Il s'agit tout simplement de faire en sorte que les données ne puissent pas être utilisées par une personne tierce ou sur un autre ordinateur sans le mot de passe adéquat.

Pourquoi ? Vous devriez crypter votre disque dur, de sorte que si votre ordinateur est volé, les informations ne peuvent être obtenues par un adversaire Comment on s'y prend ? Windows intègre un outil

de cryptage très simple et permet de sécuriser ses dossiers un par un. Il suffit de cliquer-droit, puis Propriétés et dans Onglet général, sélectionner Avancée. Il suffit alors de cocher Chiffrer le contenu pour sécuriser les données. Pour crypter la totalité du disque dur, il vaut mieux utiliser des programmes dédiés comme le programme DiskCryptor, très simple d'utilisation, qui fixera un mot de passe pour accéder aux données.

Gouvernance de la Fonction publique

Il y a quelque temps, dix fonctionnaires tanzaniens avaient passé quelques heures en cellule. Pourquoi ? Ils étaient arrivés en retard à une réunion ! « *Les fonctionnaires ont passé six heures en détention, sur ordre du préfet de district* » ; après être arrivés avec trois heures de retard à une réunion qu'il avait convoquée à 08 h 00 concernant des diffé-

rents fonciers, racontait le journal Uhu-

ru, dans un éditorial applaudissant cette mesure. Résultat près la réten-

tion ? « *Les intéressés se sont présentés avec deux heures d'avance le lendemain !* » Sans blague. On ne badine pas avec le président John Magufuli qui a lancé une campagne de changement des mentalités, d'austérité et de lutte contre la cor-

ruption. Il a ordonné aux responsables publics de résoudre une série de problèmes, notamment... des milliers de litiges fonciers, souvent rendus inextinguibles par des fonctionnaires corrompus. « *Il est simplement honteux que nous dépensions tant d'argent pour célébrer 54 ans*

d'indépendance quand notre peuple meurt de choléra », a-t-il expliqué, en annonçant l'an dernier l'annulation des festivités de l'indépendance, estimant que cet « *argent devrait plutôt être consacré à la mise en œuvre des services sociaux* ».

Jeu de mots

L'action de se rebeller est-ce :

- une « *rebellion* » ?

- ou une « *rébellion* » ? (avec accent aigu sur le premier « *E* ») ?

Réponse : On doit dire **rébellion**, avec un accent aigu. Une faute de prononciation et d'orthographe à éviter.

Textes rassemblés par
Kossi N'BOUKE



AVIS A LA CLIENTELE

La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (CEET) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses ouvrages électriques, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et localités selon le programme ci-après :

Mercredi 24 août 2016

08 h 00 à 12 h 00 : Bè-Kodjindji et ses environs.

Jeudi 25 août 2016

08 h 00 à 12 h 00 : Léo 2000, Pharmacie Orchidée, Ecole Privée La Volonté et leurs environs.

Vendredi 26 août 2016

08 h 00 à 12 h 00 : Agbalépédo, Pharmacie La Confiance, Hôtel Aquarus et leurs environs.

Dimanche 28 août 2016

08 h 00 à 16 h 00 : Zone portuaire et ses environs.

A cet effet, la CEET recommande que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients des zones et localités concernées pour le désagrément et les remercie pour leur compréhension.

LA DIRECTION GENERALE



COMMUNIQUE DE LA CEET

Dans le cadre du projet de mise en conformité du réseau électrique de distribution à Lomé, la CEET a commis le groupement de Cabinets AIEC-IRAF pour la réalisation des études d'assainissement du réseau électrique de distribution Moyenne Tension et Basse Tension (MT/BT) dans la ville de Lomé et ses zones périphériques. L'objectif de ce projet est d'améliorer le rendement du réseau électrique par le renforcement du niveau de tension dans les zones à baisse de tension.

A cet effet, les équipes techniques du groupement de Cabinets AIEC-IRAF effectuent depuis quelques semaines une campagne de mesure de tension au niveau des postes électriques MT/BT et des équipements de comptage installés chez les clients.

La CEET invite les clients à réserver un bon accueil aux équipes techniques lors de leur passage.

La Direction Générale de la CEET compte sur la collaboration de tous pour un bon déroulement des travaux.

LA DIRECTION GENERALE

GUERRE CIVILE AU SOUDAN DU SUD

L'Afrique de l'Est et les Etats-Unis soutiennent le déploiement d'une force régionale

Les ministres des Affaires étrangères de cinq pays d'Afrique de l'Est et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, John Kerry, ont convenu lundi, de poursuivre le déploiement d'une force de protection régionale au Soudan du Sud, où de nouveaux combats ont éclaté le mois dernier.

Au Kenya, M. Kerry s'est entretenu avec le président kenyan Uhuru Kenyatta avant de rejoindre les ministres des Affaires étrangères du Kenya, d'Ouganda, de Somalie, du Soudan et du Soudan du Sud pour discuter de la crise dans ce dernier pays.

Lors d'une conférence de presse avec M. Kerry à l'issue de cette réunion, la ministre kenyane des Affaires étrangères, Amina Mohamed, a déclaré que les chefs des forces de défense de la région d'Afrique de l'Est sont toujours en discussions sur les modalités du déploiement de cette force de protection de 4.000 hommes. Toutefois, cette force sera intégrée à la mission de paix de l'ONU au Soudan du Sud, et sera déployée «*plutôt rapidement*», a-t-elle dit.

Des affrontements ont éclaté début juillet entre

les troupes du président sud-soudanais, Salva Kiir, et celles loyales à l'ancien premier vice-président, Riek Machar, suscitant des inquiétudes sur le risque de voir ce pays sombrer à nouveau dans les conflits.

L'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), bloc régional d'Afrique de l'Est, a proposé le mois dernier l'idée d'une force de protection, suite à la reprise des combats au Soudan du Sud, et ce déploiement a été autorisé par l'Union Africaine (UA) et le Conseil de sécurité de l'ONU. Le gouvernement sud-soudanais a d'abord rejeté ce plan, avant de l'accepter par la suite. Cette force de protection «*n'est pas une force d'intervention*», a précisé M. Kerry, et son mandat sera de protéger les civils des attaques et d'assurer «*leur acces-*

sibilité et leur liberté de circulation ». M. Kerry a également annoncé «*près de 138 millions de dollars d'aides supplémentaires aux populations du Soudan du Sud*», des fonds qui seront utilisés pour apporter nourriture, eau et médicaments aux populations dans le besoin. Il a appelé les dirigeants du Soudan du Sud à «*assumer leurs responsabilités et à s'abstenir d'actes de violence ou de provocation* ». Cette visite d'une journée de M. Kerry au Kenya a également porté sur la situation en Somalie, où le groupe islamiste Al-Shebab continue d'orchestrer des attaques.

(Xinhua)

REINTEGRATION EUROPEENNE

Merkel, Hollande et Renzi appellent à relancer le projet

François Hollande, Angela Merkel et Matteo Renzi ont conjointement appelé à donner un second souffle à l'Europe en pleine crise d'identité depuis le Brexit, lors d'une rencontre à trois sur l'île italienne de Ventotene.

«*Le risque majeur, ça vaut pour l'Europe comme pour les nations, c'est la dislocation, la fragmentation, l'égoïsme, le repli* », a averti lundi François Hollande lors d'un mini-sommet organisé sur l'île italienne de Ventotene, aux côtés d'Angela Merkel et Matteo Renzi. Les trois dirigeants européens ont unanimement appelé l'Europe à trouver un nouveau souffle après le Brexit, lors d'un sommet extraordinaire à 27 prévus pour le 16 septembre prochain à Bratislava. L'Europe n'est «*pas finie*» depuis le coup de tonnerre du Brexit, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, a assuré pour sa part le chef du gouvernement italien Matteo Renzi.

Le Brexit et ses conséquences sur l'avenir de l'UE avaient déjà rassemblé les trois dirigeants le 27 juin à Berlin où ils avaient appelé à une «*nouvelle impulsion*» pour l'Europe, au moment où les mouvements popu-

listes ont le vent en poupe sur le vieux continent. Mais forger une position commune à Bratislava, au cœur d'une Europe de l'Est qui regarde avec une grande circonspection tout projet de relance de l'intégration européenne, ne sera pas aisé. «*Il est très facile de se plaindre, de trouver des boucs émissaires. L'Europe est le bouc émissaire parfait*», a lancé Renzi, rappelant que l'Europe signifie aussi et avant tout «*liberté, paix et prospérité*». Hollande a de son côté énuméré trois «*priorités*» pour parvenir à cette relance d'une Union européenne en pleine crise existentielle. La première, selon lui, doit être la sécurité avec la protection des frontières extérieures de l'UE grâce à un corps de garde-frontières et de garde-côtes. La seconde, a-t-il poursuivi, doit être la défense avec «*davantage de coordination, de moyens supplémentaires et*

de forces de projection». Et la troisième, la jeunesse avec un programme Erasmus d'échanges universitaires «*amplifiés*». Mais il faut aussi prendre des «*mesures fortes pour relancer la croissance et lutter contre le chômage des jeunes*», et «*revenir à l'Europe des valeurs, plutôt qu'à celle de la finance*», a averti de son côté le président du Conseil italien. Sur ce point, Angela Merkel est restée prudente, ne fermant pas toutefois la porte aux demandes de Matteo Renzi, à qui elle a apporté un soutien appuyé. «*L'Europe n'est pas encore dans tous les domaines l'endroit du monde le plus compétitif*», a-t-elle aussi relevé, appelant le vieux continent à aller de l'avant en matière de nouvelles technologies et de numérique.

(AFP)

Le Rwanda assurera la rotation de l'unité d'aviation

Un contingent de 165 membres du personnel d'aviation des Forces de défense rwandaises, dont des pilotes, des ingénieurs de vol et des experts en logistique, doit être déployé dans le cadre de la Mission de l'ONU au Soudan du Sud le 31 août.

Ce contingent, déployé pour une mission d'un an, doit remplacer le contingent précédent qui a achevé son service d'un an.

Lors d'une présentation d'information à la base aérienne de Busanza à Kigali lundi, le général de brigade Charles Karamba, chef d'état-major de l'armée de l'air rwandaise, a appelé les soldats à bien relever les défis qu'ils rencontreront lors de cette opération. «*Il y a de nombreux défis là où vous allez*», a-t-il souligné et d'ajouter : «*Vous devez comprendre l'environnement, le terrain, les gens et les autres missions*». Le général Karamba a également appelé le personnel à se montrer discipliné et dévoué.

Les tâches de cette unité d'aviation comprennent le transport aérien des

employés de l'ONU et de leurs cargaisons, et les opérations de reconnaissance et de sauvetage.

L'unité d'aviation du Rwanda a sa base principale à Juba, la capitale du Soudan du Sud, et une base avancée dans la ville de Malakal dans le nord de ce pays.

Le premier déploiement d'une unité d'aviation des Forces de défense du Rwanda au Soudan du Sud remonte à 2012.

(Xinhua)

PROCESSUS DE PAIX ISRAELO-PALESTINIEN

Poutine prêt à accueillir les pourparlers, selon le président égyptien

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a déclaré que son homologue russe Vladimir Poutine est prêt à accueillir les dirigeants israélien et palestinien pour des négociations de paix directes, a rapporté lundi le journal d'Etat Ahram.

Le président al-Sissi a tenu ces propos dimanche au cours d'une conférence de presse avec les trois grands journaux nationaux d'Egypte. «*Le président Poutine m'a dit qu'il est prêt à accueillir le président palestinien et le Premier ministre israélien à Moscou pour des négociations de paix directes*», a-t-il déclaré, selon la presse. Il n'a pas précisé quand et où M. Poutine a exprimé son désir

d'accueillir ces négociations. Les derniers pourparlers de paix entre Israël et les Palestiniens, organisés sous la houlette des Etats-Unis en 2014, ont duré neuf mois, et se sont terminés en avril sans avoir réussi à obtenir un accord sur le règlement d'un conflit qui dure depuis plusieurs décennies. Dans le même temps, le président égyptien a également affirmé que son pays soutient tous les efforts susceptibles

de débloquer le processus de paix israélo-palestinien. M. al-Sissi a appelé les groupes palestiniens rivaux à se réconcilier, afin d'accélérer la construction tant attendue d'un Etat palestinien indépendant.

Israël et l'Egypte ont signé un traité de paix en 1979. Les deux pays coopèrent depuis cette date dans les domaines de la sécurité et de la diplomatie. A la mi-mai, M. al-Sissi

a invité les Palestiniens et les Israéliens à prendre des mesures historiques en faveur de la paix, affirmant que la mise en commun des efforts de chacun permettra d'atteindre une solution capable «*d'apporter l'espoir aux Palestiniens et la sécurité aux Israéliens*». Une récente initiative française destinée à ramener les deux parties à la table des négociations a réussi à organiser une conférence internationale en juin à Paris au niveau des ministres des Affaires étrangères. Mais l'initiative a finalement été déclinée en bloc par Israël, qui préfère mener des négociations directes avec les Palestiniens, loin de toute pression internationale. La pression monte pour mettre fin au conflit, après près d'un an de violences qui ont coûté la vie à des dizaines de personnes dans les deux camps.

(Xinhua)

ONU / La situation en Syrie est la «plus grande crise de notre époque»

A New York, le Conseil de sécurité s'est une nouvelle fois penché, lundi, sur la situation en Syrie. Et le constat semble chaque fois plus accablant. Non seulement le processus politique est bloqué, mais en plus, la situation humanitaire se dégrade chaque

jour, et les populations ne reçoivent plus d'aide.

Le bilan dressé lundi, par le chef des opérations humanitaires de l'ONU est terrifiant. Stephen O'Brien détaille les souffrances des populations, et clame sa volonté d'agir.

En août, pas un convoi

n'a pu être envoyé. Tout est prêt pour des interventions d'urgence, assure-t-il, mais l'insécurité bloque les humanitaires, au moins 130 casques blancs sont déjà morts. Pour septembre, un plan a été soumis aux autorités syriennes pour atteindre

34 localités assiégées ou difficiles d'accès, et venir ainsi en aide à 2 millions de civils.

(AFP, RFI)

DZAWUZA OR FIRST FRUITS FESTIVAL IN KLOTO

Contribution of cultural heritage to development

The natives of Kloto came together and rejoiced on the occasion of their traditional festival, Dzawuza or first fruits celebration. The theme of this year festivities was : "Valuation and promotion of social and cultural heritage for harmonious development of Kloto". It was an occasion for the natives of Kloto to estimate the worth or importance of their culture and display its riches. Several personalities, including Minister Guy Madjé Lorenzo of Communication, Culture, Sports and Civics, Members of Diplomatic Corps, MPs and other authorities were in attendance at this popular rejoicing.

Dzawuza, an offering of first fruits to gods and ancestors, is a token of the natives' gratitude to the Almighty and ancestors for having given them good crops and seek their favour for the next agriculture season. Dzawuza is also an opportunity for the natives of Kloto all over the world to go back to their

roots and come together for many purposes, especially the development of their community.

On the occasion, several personalities were grateful to the Head of State for his policy of cultural heritages promotion.

Godwin Kotè AGUETON

PILGRIMAGE TO MECCA

First wave of pilgrims left Lomé last Monday

Within the framework of the pilgrimage to Mecca this year, the first wave of Muslim pilgrims left Lomé last Monday. Their plane took off at Gen. Gnassingbé Eyadéma International Airport after they had been seen off by the Minister of Territorial Administration, Decentralization and Local Communities and Chairman of the National Commission for Pilgrimage termed "Hadj 2016", Mr. Payadowa BoukpeSSI, along with the Security Minister, Col. Damehame

Yark and the General Director of the National Civil Aviation Agency, Col. Gnama Latta as well as parents and friends. The first wave includes 355 pilgrims. Yesterday another group also flew to Saudi Arabia to comply with the Islamic law. The flights will go on until Friday. Overall 1,650 Togolese pilgrims will travel to Mecca. Three weeks long, the Muslims from all over the world will strengthen their faith and purify themselves in order to have divine grace. It is

an occasion for them to beseech Allah to forgive their sins and to pray for their businesses, families, friends and countries.

Before the departure of the first wave of pilgrims from Lomé, Minister Payadowa BoukpeSSI said to be glad that all the steps were taken to enable the pilgrims to travel in good conditions. He requested them to pray for peace in Togo and in the world.

As for Minister Damehame Yark, he reminded the passengers of the

security and safety regulations on board and after landing in Saudi Arabia. He particularly urged them to follow strictly the directives of the guides at their disposal.

Col. Gnama Latta reassured them that all the security measures were taken so that their journey be safe.

**Célestine Tanty
AGBONON**

2016 IYF WORLD CAMP

Three thousand youths met in Togo

The 8th edition of the International Youth Fellowship (IYF) World Camp took place last week in Lomé. Started on Wednesday, the five-day gathering was officially opened the next day at the Congress Hall of Lomé under the chairmanship of the Togolese Minister of Communication, Culture, Sports and Civics, Mr. Guy Madjé Lorenzo.

Five days long, three

thousand youths from Ghana, Togo and elsewhere attended training in languages and arts, conferences, debates... National and international meetings, development challenges, cultural cohesion, exchange of volunteers among countries for behavior change : these are some of the themes tabled for discussion during the camp.

In his keynote speech,

Minister Guy Madjé Lorenzo called on the youths to work for the development of Togo and the whole African continent. He then urged them to transcend difficulties by transforming them into opportunities for their progress. He quoted the example of South Korea that has become a world's leading economic power thanks to the will to overcome difficulties. "You hold the future of the

country and you must shine like stars", he declared. Besides, he requested them to work hard and preserve themselves from HIV/AIDS and other sexually transmitted diseases. Moreover, he reminded them of the message of the UN Secretary General to the youth on their International Day.

The event was heightened by the presence of the IYF Founder's Representative,

Pastor Park Hee Jin who called on the youth to commit themselves to God and trust in Jesus in order to succeed in all their endeavors and plans.

According to the IYF Resident Representative to Togo, the world Camp is a great annual meeting aimed at helping young people to contribute to their country's development.

Clotilde KPARESSI



ANNONCE LEGALE

Etude de Maître **Amaté Madjé ATAYI**
Notaire à Lomé, 9, Rue N° 7 ADK ou rue de l'Islam
Derrière la grande mosquée de Lomé - Quartier Adoboukomé
08B.P. : 8.145 LOMÉ 08 Tél./Fax : (+228) 22 20 97 53

GAZPROM NEFT AFRICA SARL

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 F CFA
Siège social : LOME (TOGO), Rue des Calepines, Von de l'Hôtel les Balkans, quartier Kégué, B.P. : 4177 Lomé-TOGO, Téléphone : 22 61 83 92

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte reçu par Maître ATAYI, Notaire à LOME, en date du 28 juillet 2016, il a été créé une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivent :

OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement au Togo, en Afrique et partout ailleurs :

La création, la mise en place et l'exploitation d'un fonds de commerce pour fournir généralement tous services d'achat, de conditionnement, de stockage, de distribution et de vente de lubrifiants ainsi que ses dérivées ;

L'import, l'export ; le négoce international, la représentation industrielle et commerciale sur tous les plans ;

La création ou l'acquisition, et l'exploitation de tout autre fonds ou établissements de même nature ; Toutes opérations généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement l'achat, la vente, l'échange, l'importation, l'exportation, la consignation, l'emmagasinage, le warrantage, le transport de tous produits, marchandises, denrées et objets non prohibés de toute nature et de toutes provenances ;

- La participation sous toutes formes, y compris la fusion, dans toutes sociétés, syndicats, consortiums ou autres associations créées ou à créer, togolais ou étrangers, ayant directement ou indirectement des exploitations de même nature que celles qui font l'objet de la présente société ou qui y seraient liées.

Et plus généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit : juridique, économique, financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué ou à tout autre objet similaire ou connexe de nature à favoriser le but poursuivi par la société et son développement.

DENOMINATION SOCIALE : GAZPROM NEFT AFRICA SARL

SIEGE SOCIAL : LOME (TOGO), Rue des Calepines, Von de l'Hôtel les Balkans, quartier Kégué, B.P. : 4177 Lomé-TOGO, Téléphone : 22 61 83 92

DUREE : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

CAPITAL SOCIAL ET APPORTS : UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) F CFA entièrement souscrites et libérées intégralement aux termes d'un acte de déclaration de souscription reçu par le notaire soussigné le 28 juillet 2016.

GERANCE : Monsieur **Anatole NDZIE ONANA** et Monsieur **Kokou Edem TENGUE**, sont nommés gérants de la société pour une durée illimitée.

DEPOT AU GREFFE : Le dépôt prescrit par la loi a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Lomé et la société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **TG-LOM 2016 B 1194**.

Pour Insertion, **Maître ATAYI, Notaire**

Communiqué de l'ambassade de la République Gabonaise

Il est porté à la connaissance de l'ensemble de la communauté gabonaise que le Bureau de Vote de la Commission Electorale Consulaire Togo, situé au sein de l'Ambassade du Gabon, sera ouvert de **07 h 30 à 18 h 30**.

A cet effet, il est demandé à tous les gabonais régulièrement inscrits sur les listes électorales de bien vouloir accomplir leur devoir civique dans la quiétude.

Un respect scrupuleux des horaires susmentionnés est de rigueur.

Fait à Lomé, le 23 août 2016

L'Ambassadeur

Dr Sylver Aboubakar MINKO-MI-NSEME

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Banque Atlantique Togo tient à porter à l'attention de son aimable clientèle et du public que Monsieur **COMLAN Apélé Désiré**, agent de recouvrement ne fait plus partie de son personnel depuis le **17 août 2016**.

En conséquence, elle vous prie de ne donner suite à aucune demande qui émanerait de son ex-employé pour son compte et décline toute responsabilité en cas de méconnaissance des présentes.

La Direction Générale

«IYF» sɔhewo fe takpekpe

Dukɔa me kple duta tɔ siwo de ame akpe 3 dogo le Lome

Dudɔnunɔla si kpɔa nyanyanana, dekonuwo, kametete kple dumeviwo tutuɔ fe nyawo gbɔ afeto Guy Madjé Lorenzo u «IYF» si nye «Corée du Sud» fe habɔbɔ nɔɔɔkusi fe sɔhewo fe takpekpe 8 lia le Lome, nyitsɔ yawoɔɔɔɔɔɔ. Ame 3000 sɔɔ siwo tso Ghana, Togo kple du bubuwo me la, kpɔ gome le eme. Le ŋekeke 5 me la, to nufɔfo kple aɔɔɔɔɔɔɔ tso amenuwo gbɔ me la, gomekpɔlawo srɔ nu ku ɔ gbe gbɔgbɔwo kple asinudɔwo ŋu. Tanya vovovo siwo ŋu wofo nu tso woenyɛ, dukɔa me kple duta tɔwo fe lɔɔɔɔɔɔɔɔɔ fe numama le wonɔewo dome tso tame tɔɔ ɔ amenuwo ŋu, ŋɔɔɔɔɔɔ fe houliɔliwo kple ɔɔɔɔɔɔ le dekonuwo dome.



«IYF» sɔhewo fe dzidzɔkpɔkpɔ ...



... le afeto Guy Madjé Lorenzo fe nufɔyi

wɔnawo ŋu. Etsɔ Yesu Kristo si nye tso sɔhewo si be woatsɔ woɔɔkui ana xexeame ɔla fe kpɔɔɔɔ eye wobia Mawu, akaɔɔ Yesu-Kristo dzi alebe

nu woadze edzi na wo.
Wɔlanyo Kɔmla ATSU

Dudɔnunɔla Guy Madjé Lorenzo bia tso sɔhewo si be woanye sɔti na Togo kple Afrika katã fe ŋɔɔɔɔɔɔ. Eyata ele na wo be, woanɔte sesie le kuxiwo ŋɔ. Ena «Corée du Sud» fe kpɔɔɔɔ. Eyi edzi bia tso wogbɔ be woawɔ ɔ vevie akpe SIDA fe ɔɔɔɔ la dzi.

Eɔɔ ŋku xexeme ɔɔɔɔɔ «ONU» fe nuɔlɔlɔgã Ban-ki Moon fe gbedasi, na sɔhewo le wofe ŋkekenyui la dzi.

Osofo Park Hee Jin si nye «IYF» ɔla kple efe zimenɔla fe Lome fe takpexɔgã la me vava de kɔkɔ

Mɔslem tɔwo fe tsadjidi yi Meka kple Arabie Saoudite

Ame hatsotso aɔewo dzo le Lome, nyitsɔ dzɔɔa kple braɔɔɔɔ

Hadj fe 2016 lia fe xɔsemɔlawo fe akpa gbãtɔ aɔewo dzo le Lome fe yamevudzefea, yi ɔ Meka (Mecque) kple Arabie Saoudite, nyitsɔ dzɔɔa kple braɔɔɔɔ si ya. Wofe xexlɛme de ame 355 kple edzi vɔ. Dukɔme ɔɔ-zikpɔha si kpɔa Hadj fe nyawo gbɔ fe zimenɔla, afeto Payadowa Boukpeɔsi, si ganye dudɔnunɔla si kpɔa denyigba

dzi, nutome dziɔɔɔɔɔɔ dzikpɔkpɔ kple fomewo fe nyawo gbɔ kple Avadzehaŋɔnɔla Damehame Yark, si nye dudɔnunɔla si kpɔa dedienɔnɔ kple dumevi takpɔkpɔ nyawo gbɔ kpakple Avadzehaŋɔnɔla Gnama Latta, si nye dukɔme ɔɔɔɔɔ si kpɔa dumevi fe yamevudzefea nyawo gbɔ fe ɔɔɔɔɔɔɔ, woedi mɔzɔzɔ nyui na

wo katã.

Enye mɔnukpɔkpɔ aɔe na mɔslem nutefewɔla siawo be, woabia nuvɔwo fe tsɔtsɔke, woado gbe ɔa ɔe wofe dukɔa, fomewo kple xɔlɔwo ta. Hafi mɔzɔla siawo nadzo la, dudɔnunɔla eveawo fotoɔɔ na wo hena wɔnawo fe dzidzedze nyui ta.

Afelete Kwami AMOUZOU

Maluŋ kɔɔɔɔ kpɔɔɔ kuyaa idɛɛ maka



Minisiwaa Boukpeɔsi ne Yark (naale ne tozo ŋuma nuwan yɔɔ) ɔiyini maluŋ luŋ sɔzɔv

Paa pɔnay ŋga kedenga kpeekpe yɔɔ maluŋ woki kpalaw Mecque ne patumvun Allah. Togo taa ŋuma mba paɔv sɔɔlum ne powoki kpalaw ŋgu yɔ, mba ɔɔɔ pakaty maluŋ lɛɛŋ peede. 2016 pɔnay Mecque wobu alɔwaatu talaa ne ɔɔɔ wayi hodo wiye Togo taa maluŋ weyi idu sɔɔlum se iwoki yɔ, i-taa ŋuma kɔɔɔ hɔɔɔ kuyaa.

Loma esɔdaa lɔɔɔ kaday ŋga payay se «Gnassingbé Eyadéma (AIGE) yɔ, ka-taa palabi sɔnzi ne pala welewele maluŋ weyi idɛy yɔ. Kɔbaylaa sakiye kewe peede ne pa-taa ɔnay ageeta teyuu ne a-taa tuma yɔɔ cɔnɔv minisi Paya-

dowa Boukpeɔsi, ɔiyɔɔy ɔay ne samay yɔɔ kanduu minisi Damehame Yark, Togo taa esɔdaa lɔɔɔ tuma kpeekpe yɔɔ cɔnɔv ŋgbeye «ANAC» Ŋvudu koloneeli Gnama Latta, kpalaw ɔɔmɔyaa hɔŋ taa ŋuma ne pa-taalaa.

Togo kpeekpe taa maluŋ weyi iduwa se ŋaŋ Allah paytu ndu tuɔzɔv se maluŋ ikpeyluu paa pɔnay ŋga Arabie Saoudite ejaɔe taa ne utumv yɔ, ikpendi 1650. Eyaa pane pa-taa kɔɔɔ candav kuyi ɔɔɔ wayi hodo wiye ne pekpendi 355. Kifem piya wiye le, candav naale taa ŋuma ɔɔe ɔɔɔ. Mbu mbu peɔey paa evemiye ndi ne pukɔɔ pisuni

kemeya wiye.

Pucɔ eyaa pane pasuu esɔdaa lɔɔɔɔ taa le, minisi Payadowa Boukpeɔsi tɔm se e-taa labi lelej siŋŋ mbu puyɔ yɔ, kewiyay ŋay pana ne kekpeyli mbu puɔzɔv ne pucɔ eyaa pane papɔzi pɔɔɔ numɔŋ ŋgu kaaleyutu ne ɔiyɔɔy ɔay taa yɔ. Mbu ɔɔɔ etay liu se papɔziy

powolo ne papɔzi pɔkɔɔ camɔye ne nabuyv ucɛyɔy-we pɔ-numvɔv ɔm taa. Togo Ŋvudu Faure Essozimna Gnassingbé hɔɔɔ taa ne kewiyay kpeekpe ŋundɛ taa le, kibaylaa mba paawe sɔnzi nzi si-ɔɔɔ yɔ, palabi numɔɔɔnaa welewele se powolo ne pɔkɔɔ camɔye

Essosolam GNONEGUE

Evebiya ne pelaa 3000 kpeyli Loma se pɛteyi pa-leytu

Paa pɔnay ŋga «IYF» ŋgbeye kpeylɔy Togo ne Ghana evebiya ne pelaa ne palaki tuma ndi ndi. Pekpeleky kunumɔy, nesi tee tuma, pala kedey zati ne ndɔnɔɔɔɔɔ tɔm ndi ndi yɔ.

Deɔe kpɔtauv taa sarakaway wiye tɔm susu, sɔnzi, hoɔe tuma ne samay esa kuluu Minisi Guy Madjé Lorenzo tɔlt 2016 «IYF» kedeyzay nɔv Loma kedeyzati sɔsɔti ɔiya taa.

Pɔlakti tam 8 kele Corée du Sud ŋgbeye ndi payay se «IYF» kpeyluu Togo, Ghana ne ajeya leena taa evebiya ne pelaa ne palaki lumayza ndi ndi yɔ. Eyaa ezi 3000 yɔ kpeylini semuyɔ se pɛteyi mbu pasuma hɔɔɔ ndi ndi taa yɔ. Pakpasɔ pa-leytu kunumɔy ne nesi tee tuma ɔɔɔ. Pɔɔv Togo taa, powolo ajeya

leena taa ne pana ezuma pala ne eyaa leyzi wetu yɔ, ezuma pala ne ejaɔe ne sɔnzi wobini esundaa yɔ, ezuma eyaa eɔay ɔama cɔɔ paa pewe ndi ndi.

Minisi Guy Madjé Lorenzo tɔlay kedeyzay nɔv le, eyaa evebiya ne pelaa se pɛkeni Togo ne Afrika kpeekpe mayaa. Paa tilasi ewe sakiye kɔyɔ, pataapɔsɔni wayi. Ecuuzaa se yee Corée ejaɔe epɔsi tɔsvu ejaɔe sɔsɔɔe kɔyɔ, ɔlɔba ne ɔlɔba tilasi.

Minisi heyi evebiya ne pelaa se mba tuni cee pu-yɔv le, paŋlɔsi ezi tunzi yɔ, pala tumɔye camɔye ne pɔkɔɔ kuzuv kudɔmɔy ne sida.

Hubert BAGNABANA

IN MEMORIAM

26 août 2015

26 août 2016



Mawulé Ayao Victor ADOSSI.
Il y a déjà un an qu'il a plu à Dieu de te rappeler auprès de lui.
En ce jour souvenir de ton départ pour la maison du Père
Tes parents, ton épouse, tes enfants et tes amis rendent de nouveau grâce au créateur.
Ils prient tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour toi et de continuer de te porter dans leurs prières.

AVIS DE DECES

Togbui Pebi V, chef du canton d'Agou-Nyogbo, Président du conseil des chefs traditionnels d'Agou
M. Tsogbé Agbessi Martin, doyen de la famille Défédomé
M. Agbogla Kuma et sa sœur
Les enfants de la défunte : Claude, Lundi, Sédinam, Sélassé et Dieudonné
Veuf Akogo Yao Dotsé Benjamin
Les familles parentes, alliées et amies,
Profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regrettée :



AKOGO Yawakuma Lina Confort née **AGBOGLA** Maîtresse couturière à la retraite à Kpalimé
Endormie dans le Seigneur le 19 juillet 2016 au CHP de Kpalimé à l'âge de 73 ans.

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 25 août 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants à l'EEPT paroisse de Lom Nava à Kpalimé
Vendredi 26 août 2016
16 h 00-18 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire (Maison Agbogla sise à Agoè Kondji à côté de l'école privée le monde)
20 h 00-22 h 00 : Veillée de prières et de chants au temple de l'EEPT d'Agou-Nyogbo Concordia
22 h 00 à l'aube : Veillée traditionnelle
Samedi 27 août 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Culte d'enterrement à l'EEPT d'Agou-Nyogbo suivi de l'inhumation au cimetière dudit village
Dimanche 28 août 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâce en la même église.
Maison mortuaire : Maison Alokpa à Agou-Nyogbo.

AVIS DE DECES

Togbui Pebi V, chef du canton d'Agou-Nyogbo, Président du conseil des chefs traditionnels d'Agou
M. Tsogbé Agbessi Martin, doyen de la famille Défédomé
M. Agbogla Kuma, et sa sœur
Les enfants du défunt : Eme-fa, Djodji, Esénam, Extase et Thierry
Veuve Agbogla Adjoa Confort, née Zouglo
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



AGBOGLA Koffi Seth Semanya
Chef division de la planification de l'éducation à la retraite à Kpalimé
Endormi dans le Seigneur le samedi 09 juillet au CMS la Solidarité Kpalimé à l'âge de 63 ans.

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 25 août 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants à l'EEPT paroisse de Lom Nava à Kpalimé
Vendredi 26 août 2016
16 h 00-18 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire (Maison Agbogla sise à Agoè Kondji à côté de l'école privée le monde)
20 h 00-22 h 00 : Veillée de prières et de chants au temple de l'EEPT d'Agou-Nyogbo Concordia
22 h 00 à l'aube : Veillée traditionnelle
Samedi 27 août 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Culte d'enterrement à l'EEPT d'Agou-Nyogbo suivi de l'inhumation au cimetière dudit village
Dimanche 28 août 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâce en la même église.
Maison mortuaire : Maison Alokpa à Agou-Nyogbo.

AVIS DE DECES

La chef du village de Dankour, canton de Barkoissi
La famille Depoukn à Barkoissi, à Lomé et à Kpémé
La famille Djalk-Laré de Boulougou
La famille Koura-Bodji de Bafilo
La famille Yentchabré à Dapaong et Lomé
Les familles Doumongue, Nangbengue et Kabassima
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



DE POUKN Yaro Yacoubou dit « **Mon Capitaine** » Officier de la marine marchande
Chef matériel et mouvement incendie de la Société Nouvelle Des Phosphates du Togo (SNPT) à la retraite
Survenu à Lomé le 12 août 2016 au CHU Campus dans sa 58^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES
jeudi 25 août 2016
18 h 30 - 20 h 00 : Veillée de recueillement dans la maison mortuaire à Agoè Anomé, 1^{er} Von face bar restaurant Djwonou, 200m avant les deux lions
vendredi 26 août 2016
07 h 30 : Levée du corps dans la maison mortuaire suivie de l'inhumation au cimetière de Sogbossito.
NB : Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire.

AVIS DE DECES

La famille Fanoudh Gnahoui de Ouidah (Bénin)
La famille Anagonou Soglo de Ouidah (Bénin)
La famille Ekué Adamavi Aho de Aného
Mme Michèle Dédévi Ekué, ses frères, sœurs, cousins et cousines
Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



EKUE Delphine Bayi, née FANOUDH GNAHOUI
Institutrice de classe exceptionnelle à la retraite
Survenu le mardi 2 août 2016 dans sa 98^e année.
PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 25 août 2016
19 h 00 : Messe-veillée en l'église Christ Roi de Kodjoviakopé
Vendredi 26 août 2016
06 h 00 : Chapelle ardente
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en la même église, suivie de l'inhumation au cimetière municipal d'Adjido à Aného.
Maison mortuaire : 180 Rue Homma, Kodjoviakopé à côté du Lycée de Kodjoviakopé.

AVIS DE DECES

Togbui Ehlhan IV, chef du canton de Gapé-Kpodzi, Les familles Attivon de Gapé-Agokopé, Aziaka d'Agoè-Nyivé et Anani de Badougbe; Veuve Attivon Thérèse, née Anani et ses enfants;
Le curé de la paroisse Marie Mère du Rédempteur d'Adidogomé et ses vicaires, La Fraternité Saint François d'Assise d'Adidogomé;
Les familles parentes, alliées et amies,
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



ATTIVON Komi Edoh Emmanuel
Ancien directeur général de la Société Togolaise d'Entreposage (STE), Directeur du cabinet Afrique Conseil Formation (ACF)
Survenu à la polyclinique Wossinou & Gbogbo, le 23 juillet 2016 dans sa 59^e année.

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :
Vendredi 26 août 2016
18 h 30 : Messe-veillée en la chapelle de la Fraternité Saint François d'Assise d'Adidogomé (Frères Franciscains).
Samedi 27 août 2016
07 h 30 : Chapelle ardente (Fraternité Saint François d'Assise d'Adidogomé).
08 h 30 : Levée du corps et messe d'enterrement en la chapelle de la Fraternité Saint François d'Assise, d'Adidogomé, suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoé.
Maison Mortuaire: Maison Attivon à Adidogomé.
NB : Les salutations d'usage seront reçues dans l'enceinte de la Fraternité Saint François d'Assise d'Adidogomé après l'enterrement.
Sans gerbe, ni couronne.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Chef Ahado IV de Tovégan
La famille Abi de Tovégan et Lomé
Veuve Abi Massa, née Améga à Lomé
Les enfants du défunt : Patrice, Stanislas, Camille, Suzanne Anifrani, Fidèle de Souza et Béatrice Mossi, leurs époux, épouses, enfants et petits-enfants
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Kokou Agbénohévi Jean ABI dit « **Amen** » Retraité à Lomé
Pieusement endormi dans le Seigneur le mercredi 3 août 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 86^e année.

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux diverses cérémonies funéraires selon le programme ci-après :

Jeudi 25 août 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt
Vendredi 26 août 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement à la paroisse des Sts Martyrs de l'Uganda à Tokoin Séminaire, suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoé à Adidogomé.
Maison mortuaire : Maison Abi angle rue des cygnes et tourterelles. Quartier Tokoin Habitat.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Douto GBOHLAN d'Agou Atigbé Dzagbéfémé
M. Azouma Kokouvi Nicolas, chef du quartier Woli d'Agou Atigbé Dzagbéfémé
M. Dogbe Atsakpa Komi dit « **Gbédé** » chef de la famille Dogbe Atsakpa
Les enfants du défunt : Komi dit « **Gbédé** »; Dela claudia; Cécile Bébi; Ida; Yvette; Delphine; Constance; Eugénie; Koffi Cornelle; Koffite Garonne et Kofi Mensah Lucien
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



DOGBE ATSAKPA Kossi Francois Dit « **Delato** » Ancien Catéchiste »
Décédé le 15 juin 2016 à l'âge de 95 ans.

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :
Vendredi 26 août 2016
De 20 h 00 à l'aube : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Agou Dzagbéfémé

Samedi 27 août 2016
09 h 00 : Chapelle Ardente
09 h 00 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement en l'église Sainte Marie Reine d'Agou Dzagbéfémé
14 h 00 : Divers Folklores
Dimanche 28 août 2016
08 h 00 : Messe d'action de grâce et sortie de deuil
13 h 00 : Danses traditionnelles et populaires.
Maison mortuaire, Maison : Dogbé Atsakpa quartier Woli (Djigbé).

AVIS DE DECES

Togbui Ahuawoto Savado Zanki VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
Togbui Ayikutu Ayayigan Elias Podolotoé, chef de la famille Ayikutu
Togbui Sassou Komassi Edeh Sekpla VI, chef traditionnel de Kéta koda.
Les familles Adamahinto et DEKPO
Le révérend pasteur Ayih Onu Prosper, sur intendant général du district de Lomé église Méthodiste Salem, ses frères, sœurs, cousins, cousines, nièces, neveux et leurs enfants :
Ayih Yovo Bernard, président de la collectivité Ayikutu et alliées.
Mme Adamahinto Akoko Flora, ses frères, sœurs et leurs enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



AYIH Ayélé Rita épouse **DEKPO**
Dite « **Dagan Titia** »
Décédée le 20 août 2016 au CHU S.O
à l'âge de 65 ans.
PROGRAMME DES OBSEQUES

Mercredi 25 août 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants à l'Aumônerie des hôpitaux
Jeudi 26 août 2016
08 h 30 : Messe d'enterrement en la même église, suivie de l'enterrement à Aného.
N.B : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière.

REMERCIEMENTS

Togbui Téka Agbaglo II, chef du village d'Egbikopé
M. Téka Koffi Agbaglo, directeur de l'EPP Egbi-Sofié
M. Téka Komi Miledzi, employé à ECOBANK Togo, Lomé
Mme. Téka Bella, épouse Kpogo, employée à E.T.I, à Lomé
M. Téka Yawo Victor, employé à Oakland PIC, Oakland, Californie (USA)
Les familles parentes alliées et amies
Très profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'affection et de compassion que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée sœur, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine et nièce :



Veuve TEKPA Adzowa, née Wuyou
Rappelée à Dieu à la Clinique BIASA à Lomé le 14 juillet 2016 dans sa 76^e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvent leurs sincères remerciements et prient le Seigneur Dieu tout-puissant de vous bénir et de vous rendre au centuple tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

Togbui Belete III, chef du canton d'Assahoun
Les familles Akogo et Dabla
Les familles Domadzro, Magawata et Agodide
Les enfants de la défunte: Dagan Akouvi, Agnès; Aichatou, Seidou; Bébé et Egnomam, leurs époux, épouses et leurs enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fille, sœur, tante, mère grand, mère et arrière-grand-mère :



AKOGO Abra Djigbondi (commerçante)
Survenu à Lomé, le samedi 30 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 87^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES
Jeudi 25 août 2016
18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Presbytérienne du Togo paroisse de Totigian, dans l'enceinte du Collège Protestant d'Agbalépédogan
Vendredi 26 août 2016 à Assahoun
20 h 00 - 22 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Presbytérienne du Togo, paroisse d'Assahoun.
Samedi 27 août 2016
07 h 00 : Levée du corps; culte d'enterrement et d'action de grâce en la même église, suivis de l'enterrement au cimetière protestant d'Assahoun
Maison Mortuaire: Maison Akogo Abra.

AVIS DE DECES

Les familles Quaye-Koue-Ekoue Hemazro, Homawoo, Afanoukoue-Hemazro et Adotevi
M. Alexandre Quaye
Mme Delphine Alade
M. Philémon Quaye
Mme Justine Gaba
Les neveux et nièces de Adotevi Antoinette
Ont le regret d'annoncer le décès de leur très cher et regrettée sœur, et tante :



Veuve ADOTEVI Antoinette Kayi dite « **Domoto** » née **QUAYE** Revendeuse
Rappelée à Dieu le jeudi 11 août 2016 à l'âge de 78 ans.

Ci-joint le programme des obsèques à Lomé
Jeudi 25 août 2016
19 h 00 : Messe-veillée en l'église Saint Antoine de Padoue (corps présent)
Vendredi 26 août 2016
08 h 30 : Mise en bière
08 h 45 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement et d'action de grâce en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-kpota
NB : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière de Bè-kpota.
Ni gerbe ni couronne.

AVIS DE DECES

Naa VIII, chef de la collectivité Akué, chef traditionnel de Dégbenou Sempé d'Aného.
M. Akué Kpakpo Miwonovi Roger, chef de la famille Akué Kumavi de Dégbenou, ses frères, sœurs et leurs enfants.
Veuve Agbossoumondé Lisa.
M. Akué Yaovi Adoté Jean Louis, ses frères, sœurs et leurs enfants.
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



AKUE Kpakpo François Kumavi Gbodou dit « **Maître Akué** », Professeur de Sport au CEG catholique Christ-Roi de Kévé-Apéyéme
Survenu le 10 août 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé dans sa 63^e année.

PROGRAMME
Jeudi 25 août 2016
18 h 00 : Veillée de prières au domicile du défunt à Doulassamé Rue Fodouayé à côté de l'école primaire catholique Sainte Monique
Vendredi 26 août 2016
07 h 00 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique Sainte Monique Augustin d'Amoutivé suivie du départ pour Aného où aura lieu l'enterrement au cimetière de Dégbenou Sempé.

AVIS DE DECES

Togbui Michel Dravie-Anryon IV, chef du canton d'Anyron-Kopé... M. Jean Todégnon, promoteur du journal Atopani Express



Nathalie Hokindé Kossiswa TODEGNON Opératrice de saisie à l'EDITOGO

Survenu le 03 août 2016 à Lomé dans sa 43^e année. Vous renouvelent leurs très sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

REMERCIEMENTS

Les familles Ananivi, Yehouye et Akossou d'Avévé Les familles Akakpo et Gouti d'Avévé M. Ananivi Koffi Pascal, professeur d'anglais à la retraite à Lomé



Veuve ANANIVI HOUNDJENOUKO, née TOGBO AKAKPO Survvenu le 15 juillet 2016 à Lomé dans sa 89^e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous prient d'accepter leurs sincères remerciements et prient le Dieu tout-puissant de vous rendre au centuple tous vos actes de générosité.

AVSI DE DECES

Le ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative Mme Tchabinandi Kolani Yentcharé, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation



GRAKA Gounda Valentin Chef division recrutement au ministère de la Fonction publique Survvenu le jeudi 11 août 2016 à Lomé dans sa 49^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

A Lomé Jeudi 25 août 2016 18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de M. Gambe Sampogli, derrière le marché et l'église catholique de Totsi A Dapaong

AVIS DE DECES

Le président du Conseil Supranational de la Collectivité Familiale de Souza L'Union de Souza du Togo et la famille Ovidio de Souza



Veuve AKAKPO Ayaba Alphonsine Sylvie née OVIDIO de SOUZA Survvenu le 1^{er} août 2016 à l'hôpital Sylvanus Olympio dans sa 43^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 26 août 2016 18 h 30 : Messe-veillée en l'église catholique Maria Auxiliadora de Gbényédzi à Lomé Samedi 27 août 2016 06 h 00 : Chapelle ardente 08 h 30 : Levée du corps

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Siou Le chef coutumier et le président de l'amicale des ressortissants de Siou à Lomé



BAWASSA Abigma Yawo Philippe Technicien en Génie Civil Survvenu à Lomé, le lundi 15 août 2016 à l'âge de 37 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

A Lomé Mercredi 24 août 2016 18 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église Jésus Bon Pasteur d'Agoè-Assiyé Jeudi 25 août 2016 13 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio de Tokoin et départ pour Siou

AVIS DE DECES

Togbui Laurent Akouété Apéty III, chef du village de Dékpo-Blokoti Les familles Glakar, Nuworzan, Amégée, Djabaku, Ségbaya et Apéty à Lomé



Papa Christophe Komi GLAKAR dit « Ekpe-Ekpego » Survvenu le 25 juillet 2016 à l'âge de 85 ans.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Vendredi 26 août 2016 18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt (corps présent)

Samedi 27 août 2016 08 h 30 : Levée du corps 09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église St. Augustin d'Amoutivé, suivie de l'inhumation au cimetière de Bé-Kpota

AVIS DE DECES

Togbui Gaméti Wedzi VII, chef du canton de Kuma Togbui Tenu IV, chef du village de Kuma Dunyo



Léontine Ama Dela-Edem DUYIBOE Institutrice à la retraite Survvenu à Lomé le 31 juillet 2016 dans sa 68^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 25 août 2016 19 h 00 : Messe-veillée de prières en la paroisse Saint Paul d'Avénou Vendredi 26 août 2016 06 h 00 : Chapelle ardente 08 h 30 : Messe d'enterrement et d'action de grâce en l'église Saint Paul d'Avénou, suivie de l'inhumation au cimetière de Bé-Kpota

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

M. Viagbo Michel Mignazonzon, régent du trône de Tabligbo M. Assignon Kaiikouvi, régent du trône d'Ahépe M. Adjokou Kokouvi, régent du trône d'Ahépe Assiko



LATEVI Théodore Charles Koffigan Ekué Survvenu le 16 juillet 2016 au Centre Hospitalier Universitaire Campus de Lomé à l'âge de 60 ans.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 26 août 2016 18 h 30 : Messe-veillée en l'église Sacré-Cœur Junior de Lomé (collège St. Joseph) avec corps présent au domicile du défunt sis derrière le collège Saint Joseph.

Samedi 27 août 2016 02 h 00 : Départ de la dépouille mortelle 06 h 00 : Chapelle ardente 08 h 30 : Levée du corps 09 h 00 : Messe d'enterrement et de requiem en l'église Notre-Dame Immaculée de la Médaille Miraculeuse d'Ahépe (préf. de Yoto), suivie de l'inhumation au cimetière familial d'Ahépe Apédomé.

REMERCIEMENTS

La famille Dosseh de Tokpli La famille Apenyuiagba du Togo et du Ghana Veuve Tomety Akossiva Marie-Claire, née Dosseh, ses frères et sœurs



Ernest Enyo Kouassi DOSSEH Inspecteur principal des Douanes à la retraite Ancien directeur général des Douanes Ancien directeur général de l'Office des Produits Agricoles du Togo (OPAT)

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou vous unir d'intention à la messe du trentième jour qui sera célébrée le samedi 27 août 2016 à 05 h 45 mn en l'église des Saints Martyrs de l'Ouganda de Tokoin (Séminaire). Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.

AVIS DE DECES

Les familles Walla, Tiassou, Kpandaya-Balouki, de Lama-Bou, Awandjélo, Agbalossi, Assoukoko, Kara et Lomé



TIASSOU Hodalo Paham-Esso Virginie dite « Denise », née WALLA Maîtresse couturière à Lomé Survvenu le 11 février 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé à l'âge de 39 ans.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies d'inhumation selon le programme ci-après :

A Lomé Vendredi 26 août 2016 18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire, Maison Tiassou à Lomé Adidogomé 20 h 00 - 21 h 00 : Exposition du corps 21 h 00 : Départ pour Kara

A Kara Vendredi 26 août 2016 20 h 00 - 22 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire, Maison Kpandaya-Balouki à Kara à l'entrée de l'ancien pont Samedi 27 août 2016 06 h 00 : Exposition du corps à la maison mortuaire à Kara 08 h 00 : Départ pour la cathédrale Saints Pierre et Paul de Kara

10 h 00 : Inhumation au cimetière catholique de Lama Les salutations d'usage seront reçues au cimetière Dimanche 28 août 2016 07 h 30 : Messe d'action de grâce pour le repos de son âme en la cathédrale Saints Pierre et Paul de Kara. Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

MESE ANNIVERSAIRE

28 août 2015 28 août 2016

Un an jour pour jour qu'il a plu à Dieu de rappeler :



FIKOU Véronique, née GNON-Dakoukpa

Sa famille et ses enfants renouvelent leurs remerciements à tous ceux qui l'ont connue et aimée. Que Dieu vous rende au centuple tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

Togbui Sasou Komassi Edeh - Sekpla IX de Kéta - Akoda Les familles Amégniadan de Kéta - Akoda, Lomé, de la Côte d'Ivoire et Djikounou de Kéta



AMEGNIADAN Etsrivi Christophe dit « Bondougouto » Maître Ebéniste à la retraite Survvenu le 05 août au CHU-Campus dans sa 78^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

A Lomé Jeudi 25 août 2016 18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Lomé Hédzranawé, non loin de la station Oando A Keta-Akoda (Préf. de vo) Vendredi 26 août 2016 20 h 00 à l'aube : Veillée corps présent Samedi 27 août 2016 08 h 00 : Levée du corps 09 h 00 : Messe d'enterrement et de requiem en l'église Saint Jean - Baptiste de Kéta - Akoda 11 h 00 : Enterrement suivi de sortie de deuil

Dimanche 28 août 2016 09 h 00 : Messe d'action de grâce en la même église Maisons mortuaires A Lomé : Maison Amégniadan, sise à Hédzranawé, non loin de la station Oando A Kéta - Akoda : Maison Amégniadan - Kouglo, quartier Douganmé (préf. de vo).

Lisez et faites lire chaque jour Togo- Presse

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Tcharé
Le chef du canton de Lassa
M. Agbo Kpatcha, doyen de la famille, instituteur à Sotouboua
M. Posia Abalossou Adolphe, directeur préfectoral de la DRDR à la retraite
M. Lémou Kalanbani K. L., directeur de Radio Kara
M. Simyeli Tékpo, agent de sécurité à la mairie de Kara
La famille Seïdou à Lassa et Kpalimé
M. Abalo Pohognaki Hippolyte, chef division finance et comptabilité à l'EDITOGO
Les familles Agaté, Mambalo, Aloula, Yélé, Gnanado, Adom, Poyodé, Kozou à Kouka, Pagouda, Mingo, Kara et Lomé
Les familles Abalo, Béguédou, Simyeli, Agbo, Babake, Minza, Kalanbani, Kégbou, Assih, Kazim, Ali, Ekim, Gnanzim, Posia et Kpelao
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère épouse, fille, mère :



ABALO Adjo Kouma Clémentine née SEIDOU
Survenu le 16 août 2016 au centre de Santé de Kouka dans sa 70^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 26 août 2016
20 h 00 : Veillée funèbre à Tcharé et Lassa
Samedi 27 août 2016
06 h 00 : Exposition du corps suivie à Tcharé
08 h 00 : Départ pour Lassa, suivi de l'enterrement à Lassa Assyédé.
Dimanche 28 août 2016
Culte d'action de grâces à Tcharé et Lassa
Maisons mortuaires
A Tcharé : Maison Abalo à N'gbessidé à côté de la maison du chef du canton de Tcharé
A Lassa : Maison Seïdou à Lassa à côté du pont après l'hôtel Kabietou.

AVIS DE DECES

M. Pili Adzoti Dèmbère, chef du village de Kotora (Akébou)
M. Ablassou Edemegbé, doyen du village de Kotora
M. Degblo Ahayi Nicolas, chef de la famille Degblo
Colonel Zoumavo Yao Méleagbé, chef corps des gardiens de préfecture
M. Degblo Kwami Maurice, chef de Travaux au CFTP de Gamé
M. Degblo Kwami Raphael, chauffeur à l'Office du BAC à Lomé
M. N'Kpegna Yao Sébastien, technicien des eaux et forêts à la retraite à Atakpamé
Les familles Degblo, N'Kpegna, Ablassou, Kakananyo de Lomé, Kotora et des USA Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher fils, frère et parent :



DEGBLO Yaovi Agbelenko Guy
Mécanicien auto à Agbalepedo
Survenu au CHU Campus de Lomé dans sa 52^e année.

Les cérémonies d'inhumation se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 26 août 2016
13 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio
13 h 30 : Exposition du corps et messe de requiem en la paroisse Notre-Dame de Fatima d'Avédji
15 h 30 : Départ du cortège pour Kotora son village natal (Akébou)
20 h 00 : Veillée funèbre à la maison mortuaire à Kotora
Samedi 27 août 2016
06 h 00 : Exposition du corps
08 h 00 : Chapelle ardente
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique Saint-Michel de Djon-Kotora
10 h 30 : Inhumation, salutation d'usage
Dimanche 28 août 2016
08 h 00 : Messe d'action de grâces pour le repos de l'âme de l'illustre disparu.

AVIS DE DECES

Le président de l'église de pentecôte du Togo
La collectivité Boom au Togo et ailleurs
Le chef du canton de Nanergou
Veuf Tindjete Sambiani Timothée, pasteur retraité et ses enfants à Tsévié, Dapaong et Nanergou
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère, grand-mère, sœur et tante :



SAMBIANI Dameyi Lydie, née MIMANGOU Lamboni
Ménagère à Nanergou
Endormie dans le Seigneur le 12 août 2016 dans sa 93^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 26 août 2016
Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Nanergou
Samedi 27 août 2016
05 h 00 : Levée du corps à la morgue de Dapaong
06 h 00 - 07 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire à Nanergou
08 h 00 : Messe d'enterrement sous l'apatam, suivie de l'inhumation à 10 h 00.
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire juste après l'enterrement
Dimanche 28 août 2016
Messe d'action de grâces en la paroisse de Napieng.



COMMUNIQUE

ECKANKAR - TOGO a le plaisir d'informer le public qu'il organise le **Congrès ECK Régional 2016 du Togo les 26, 27 et 28 Août 2016.**

Lieu : Temple ECK de Lomé; **Thème :** « *Devenez l'Ame éveillée* ». Au programme : un Office spirituel ECK, des causeries, des questions et réponses, des ateliers, des tables rondes, des arts créatifs et surtout une présentation de « *Ces Merveilleux Maîtres ECK* ». L'Orateur Invité est **Rodney Jones** des USA. Il animera un atelier spécial ouvert au public le **Jeudi 25 Août** en prélude au Congrès à partir de 17h30 au Temple ECK de Lomé. **Le Congrès est ouvert à tous, sans distinction de croyance religieuse, le vendredi 26 Août à 13h00, le samedi à 13h00 et le dimanche à 8h00. C'est un rendez-vous du donner et du recevoir, une occasion spirituelle pour se remplir de l'amour divin.**

Pour les Visiteurs (ou Nouveaux Venus), la participation est libre et gratuite.

Un programme spécial leur est réservé. **Vous êtes tous cordialement invités.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

ECKANKAR-TOGO, Temple ECK de Lomé, Tél.: 22 25 35 86

ECKANKAR, c'est la voie pour tous ceux qui aiment Dieu.

COMMUNIQUE

Dans le souci de contribuer à l'amélioration de la gestion quotidienne des activités des opérateurs économiques, le cabinet d'Expertise Comptable, d'Audit et de Commissariat aux Comptes « **KG AFRIC & ASSOCIATE** » avec le soutien du **GROUPE BOLLORE au TOGO** organise à l'attention de tous (opérateurs économiques, diplômés, étudiants...), une séance de présentation de ses applications de gestion (**Gestion de la Caisse Menu Dépense, Gestion des Ressources Humaines**) développées à partir du tableur Excel ainsi que l'utilisation de certaines fonctions du même tableur pour la résolution des problèmes de Gestion.

❖ **Entrée libre et gratuite**

❖ **Lieu :** à la Bluezone de Cacavéli

❖ **Date et Heure :** le Samedi 27 août 2016 à 09 h 00

❖ **Infos :** 91 45 53 54 / 92 34 56 89 / 90 94 32 95



Transparence - Equité - Développement

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION GENERALE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'appel à proposition

Demande de propositions N° 02/2016/ARMP/DG/PRMP

Date : 19 août 2016

Sollicitation publique de demande de propositions pour l'élaboration du schéma directeur de communication de l'ARMP

1. L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a inscrit une ligne dans son budget de l'exercice 2016 pour financer les activités de la communication et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché, objet de la présente consultation restreinte.

2. Les services requis du consultant portent principalement sur l'élaboration du schéma directeur de communication de l'ARMP. A cet égard, il devra réaliser les tâches suivantes :

- Faire un état des lieux du degré d'assimilation des bonnes pratiques admises en matière de gestion des marchés publics par l'ensemble des acteurs, suite aux activités de communication et de sensibilisation menées jusqu'ici par l'ARMP ;
- Rédiger une proposition de schéma directeur de communication de l'ARMP pour les trois (03) prochaines années ;
- Proposer des indicateurs mesurables pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du schéma directeur de communication.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir la demande de proposition contenant les termes de référence de la mission tous les jours ouvrables de **09 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures 30 minutes** à l'adresse ci-après : Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble **SUNU Assurances, 4^e étage, 812, Bd du 13 Janvier ; B.P. : 12 484, Tél. : 22 22 50 93 / 22 22 03 03 ; Fax : 22 22 60 02 ; E-mail : armp@yaho.com** ; Lomé TOGO ou la télécharger sur le site web de l'ARMP : **www.armp-togo.com**.

Les propositions doivent être déposées au plus tard le **20 septembre 2016 à 17 h 00 GMT**, à l'adresse ci-dessus.

La Personne Responsable des Marchés Publics de Régulation des Marchés Publics

Le Directeur Général
Théophile Kossi KAPOU

BROCHURES EN VENTE A L'EDITOGO

1 - Code Pénal, Code de Procédure Pénale, Code de Procédure Civile.....	= 5000
2 - Nouveau Code des Personnes et de la Famille	= 4000
3 - Code de l'Environnement, Code de l'Eau, Code Forestier	= 4000
4 - Code Electoral	= 3500
5 - Code du Travail	= 3000
6 - Code de la Santé Publique	= 3000
7 - Code de l'Enfant	= 2000
8 - Code des Investissements en République Togolaise	= 2000
9 - Constitution	= 2000
10 - Recueil de la Législation Togolaise (1988-1990)	= 1450
11 - 21 ans de la Législation Togolaise (1967-1987)	= 1450
12 - Accord Politique Global	= 1000
13 - Dialogue Social	= 1000
14 - Décentralisation au Togo	= 1000
15 - Convention Collective Interprofessionnelle	= 1000
16 - Code de Nationalité Togolaise	= 1000
17 - Organisation Judiciaire	= 1000
18 - Code de la Presse	= 1000
19 - Loi portant protection des personnes en matière du VIH/SIDA	= 1000
20 - Code de la Route	= 1000
21 - Charte des Partis Politiques	= 500
22 - Cour Constitutionnelle	= 500
23 - Cour Suprême	= 500
24 - Magistrature	= 500
25 - HAAC	= 500
26 - CNDH	= 500
27 - Statut des Magistrats	= 500
28 - Accord Cadre de Lomé	= 500
29 - Carte de Presse	= 500
30 - Déclaration de Syrté	= 500

Autres documents

- Registre de l'Employeur	= 30 000
- Les Régimes R, C, E, S	

AUTRES POINTS DE VENTE

ATOP TSEVIE	ATOP NIAMTOUGOU	BARLA CACHETTE : SOTUBOUA
ATOP NOTSE	KIOSQUE ADIDOGOME A CÔTE	Ets. LE SALUT : SOKODE
ATOP ATAKPAME	DU LYCEE TECHNIQUE	Mme SOLANI / SOKODE
ATOP KARA	KIOSQUE GTA A CÔTE DE LA CNSS	LIPADOP : TABLIGBO
	Ets. TCHAKALA : DAPAONG	Ets. LE SALUT : BADOU



AVIS DE RECRUTEMENT

Consult Services Synergie, cabinet spécialisé en Stratégie, Organisation et Conseil en Ressources Humaines recrute du personnel d'appui technique et administratif pour SOS Villages d'Enfants Togo.

Fondée en 1949, SOS Kinderdorf International est une Organisation Internationale de développement social qui œuvre pour la satisfaction des besoins et la protection des droits des enfants orphelins et vulnérables.

Pour l'exercice de ses activités sur le territoire Togolais, et pour l'ouverture prochaine d'un nouveau site à Atakpamé, SOS Villages d'Enfants Togo s'engage dans un processus de recrutement des personnes (homme ou femme) ayant les qualifications, expériences professionnelles et aptitudes suivantes pour occuper les postes ci-dessous indiqués :

I – DIRECTEUR DE PROGRAMME (1)

Sous la supervision de la Directrice Nationale, votre mission principale est de coordonner toutes les interventions du programme dans la région des Plateaux et son développement global.

A ce titre, vous dirigez au niveau du site la planification, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions du programme selon les directives de l'Institution.

Vous assurez également la rédaction et la transmission à la Direction Nationale des rapports trimestriels et annuels conformément aux délais prédéfinis.

II – COORDONNATEUR PROTECTION DE L'ENFANT & PLAIDOYER (1)

Sous la supervision du Directeur de programme, vous avez pour mission de coordonner toutes les activités liées à la protection de l'enfant et au plaidoyer dans la région des plateaux.

III – RESPONSABLE SERVICE ADMINISTRATIF & FINANCIER (1)

Sous la supervision du Directeur de Programme, votre mission principale est d'apporter un soutien essentiel dans la gestion financière et administrative du Programme SOS VE Atakpamé. Vous veillez à l'utilisation rationnelle de toutes les ressources au profit de la mise en œuvre des objectifs du Programme.

IV – EDUCATEUR / EDUCATRICE SPECIALISE (E) (1)

Sous la supervision du Directeur de Programme, Vous assurez la prise en charge des enfants présentant des difficultés d'apprentissage et la gestion de la salle polyvalente.

V – COORDONNATEUR PRISE EN CHARGE ALTERNATIVE (1)

Sous la supervision du Directeur de Programme vous serez chargé(e) d'assurer le suivi quotidien des familles dans l'encadrement, l'orientation scolaire et professionnelle des enfants dans le village. Vous devez également entretenir des relations avec les familles d'origine ou d'accueil des enfants.

VI – AGENT DE PROMOTION SOCIALE (2)

Sous la supervision du chef d'unité, vous êtes chargé(e) d'appuyer les familles démunies pour le renforcement de leurs capacités dans la prise en charge de leurs enfants.

VII – COORDONNATEUR(TRICE) FAMILLE D'ORIGINE (2)

Poste basé à Atakpamé et Kara

Sous la responsabilité du Directeur de programme, vous êtes chargé (e) de coordonner les programmes de développement des familles et de soutenir les initiatives de développement communautaire. Vous participez aussi à la mise en place et au renforcement des systèmes de soutien social au sein de la communauté.

VIII – SECRETAIRE – CAISSIER(E) (1)

Sous la supervision du Directeur de Programme, vous êtes chargé(e) de tenir la caisse de l'unité, rédiger et envoyer les courriers et autres documents administratifs.

NB :

- ✓ **L'intégralité des termes de référence des différents postes est disponible sur notre site : www.cssynergie.com**
- ✓ **Les candidatures féminines sont vivement encouragées**

Nos métiers

Assistance Conseil
Management des RH
Conduite de changement
Organisation
Recrutement
Intérim
Outsourcing
Formation

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur dossier de candidature (Lettre de motivation, CV détaillé, copies des diplômes et attestations de travail) au plus tard le **06 septembre 2016 à 18h** à l'adresse électronique suivante : recrut@cssynergie.com

ou par courrier à l'adresse suivante :
CONSULT SERVICES SYNERGIE

Immeuble l'Habitat 1er étage, BP : 13085 Lomé - TOGO
Tél. : 22 22 91 35

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Retrouvez cette annonce sur notre site : www.cssynergie.com



METTEZ VOS VACANCES EN VALEUR !

1- Cours d'Anglais durant les vacances (Juillet - Août - Septembre 2016)

Cours pratiques de 09h00-12h00 avec Logiciels, CD Audio, Vidéo...
Cours gratuit d'informatique, danse, chorégraphie et théâtre (en anglais)
20 000 F cfa / mois pour 3 fois par semaine (lundi-mercredi-vendredi)
30 000 F cfa / mois pour tous les jours (de lundi à vendredi)

NEW

Tous les après-midi, Atelier Pratique de Cuisine, de Piano, de Guitare, de Fabrication de colier en perle, de Bricolage (15 000 F cfa)...

2- Séjours Linguistiques et Touristiques

USA, CANADA, ANGLETERRE*

*cours d'anglais+famille d'accueil+restauration
+assurance voyages+plusieurs options

Contactez nous pour les différentes dates.

Accra - Ghana**

**cours d'anglais+hébergement+restauration
+transport+plusieurs options



Situation:

Nyékouakpoé immeuble blanc vert
à 50m des feux rouges de LONATO & SUN SET
[facebook.com/LANGCENTERINTERNATIONALTOGO](https://www.facebook.com/LANGCENTERINTERNATIONALTOGO)



Frais d'inscription offerts...!!!

pour les 1er inscrits et pour une famille de 5 enfants et plus

22 21 18 18
92 87 18 18



Institut Supérieur de Droit et D'Interprétariat

(I.S.D.I)

Agrément N°056/MESR/SG/DES du 20 Novembre 2014

MASTER PROFESSIONNEL DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE

IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Etablissement : ISDI
Domaine de formation: Sciences juridiques
Spécialité : Droit des affaires et fiscalité Grade: Master professionnel
Durée de formation : 4 semestres (2 ans)
Entité de formation et de recherche : ISDI

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des juristes d'affaires de haut niveau qui ont vocation à exercer leur activité professionnelle au sein des cabinets d'avocats d'affaires et des directions juridiques des entreprises publiques et privées
- Acquérir une réelle compétence en droit des sociétés, droit fiscal, droit social, comptabilité, droit des contrats et en anglais juridique
- Favoriser l'approche transversale des matières
- Mettre l'accent sur les outils théoriques et sur les applications pratiques (études de cas réels notamment) afin de préparer au mieux les étudiants à une intégration rapide sur le marché du travail
- Développer les facultés de communication avec les partenaires non juristes de l'entreprise par la maîtrise de l'anglais des affaires, la comptabilité et la gestion financière

DEBOUCHES POSSIBLES

Le master permet, à l'issue de ses deux années, de débiter une carrière professionnelle dans un poste à responsabilité

- Juriste d'entreprises, d'assurances et d'établissements financiers
- Service juridique des collectivités territoriales
- Avocat d'affaires
- Conseil juridique
- Toute autre activité nécessitant une compétence de très haut niveau en droit des affaires et fiscalité

PROFILS D'ENTREE

Le public cible des apprenants est constitué de titulaires d'une maîtrise classique ou d'une licence LMD en droit

DEBUT DES ENSEIGNEMENTS

07 novembre 2016

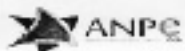
MODALITES D'ADMISSION

Il y a deux types de candidature : les candidatures institutionnelles et les candidatures non institutionnelles. Dans les deux cas, le postulant doit déposer un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Académique de l'ISDI
- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé et actualisé
- Une copie d'une pièce d'Etat civil
- Une copie des relevés de notes
- Une copie du diplôme
- Une attestation de service pour les travailleurs
- 25.000 CFA de frais de dossier non remboursables.

L'admission à ce Master est faite après un entretien favorable devant un jury composé d'universitaires et de professionnels des marchés publics

Nombre de place : 25
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
Siège ISDI 21 BKK, rue Djavémé, derrière FUCEC Atikoumé
TÉL . : +228 22 50 9414 / 2219 53 01
E-mail : isditogo@gmail.com



Institut Supérieur de Droit et D'Interprétariat

(I.S.D.I)

Agrément N°056/MESR/SG/DES du 20 Novembre 2014

MASTER PROFESSIONNEL MARCHES PUBLICS, DELEGATION DE SERVICE PUBLIC, PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Etablissement : ISDI
Domaine de formation : Sciences juridiques
Spécialité : Marchés publics, délégations de service public, partenariats public-privé
Grade : Master professionnel
Durée de formation : 4 semestres (2 ans) Entité de formation et de recherche : ISDI

OBJECTIF GENERAL

Le présent Master vise à former des spécialistes dans le domaine des marchés publics, les délégations de services publics et de partenariat public-privé

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Etre capable d'appliquer les principes de base du droit public en matière de marchés
- Etre capable d'identifier les spécificités des différents contrats publics,
- Etre capable de défendre les intérêts de l'entreprise ou de la collectivité publique dans le processus de passation des marchés
- Etre capable de comprendre le rôle des différents interlocuteurs publics

DEBOUCHES POSSIBLES

- Spécialiste des marchés publics, de délégations de service public dans les collectivités territoriales, dans les Ministères et autres administrations publiques
 - Chef de cellule de contrôle des marchés publics
 - Membre de commission de passation des marchés publics
 - Responsable de la gestion financière des marchés publics et partenariat public-privé
 - Conseiller, spécialisé du secteur des marchés publics et partenariat public-privé
 - Juriste spécialisé dans les grandes entreprises délégataires et dans les entreprises titulaires de marchés publics.
- Partenaires

PROFILS D'ENTREE

Le public cible des apprenants est constitué de titulaires d'une maîtrise classique ou d'une licence LMD en droit ou en économie et gestion.

DEBUT DES ENSEIGNEMENTS 07

novembre 2016

MODALITES D'ADMISSION

Il y a deux types de candidature: les candidatures institutionnelles et les candidatures non institutionnelles.

Dans les deux cas, le postulant doit déposer un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée à : Monsieur le Directeur Académique de l'ISDI
- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé et actualisé
- Une copie d'une pièce d'état civil
- Une copie des relevés de notes
- Une copie du diplôme
- Une attestation de service pour les travailleurs
- 25.000 CFA de frais de dossier non remboursables.

L'admission à ce Master est faite après un entretien favorable devant un jury composé d'universitaires et de professionnels des marchés publics

Nombre de place : 25

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Siège ISDI
21 BKK, rue Djavémé, derrière FUCEC Atikoumé
Tél. : +228 22 50 94 14 / 22 19 53 01
E-mail : isditogo@gmail.com





PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA FORMATION DES FORMATEURS EN TECHNIQUES DE COMMUNICATION

N° d'identification du projet : P-TG-KFO-008
 Référence du financement : N° du don FAD : 5900155009751 / N° du prêt FAD : 5900150000701
 Date de lancement de l'Avis : 08 août 2016
 Date de clôture de l'Avis : 07 septembre 2016

AMI N°: 021/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM

1. Le **Gouvernement de la République Togolaise** a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du **Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du don FAD pour financer le **recrutement d'un Cabinet pour la formation des formateurs en techniques de communication**.

2. L'objectif de la mission du cabinet est de former les formateurs en techniques de communication et de superviser la formation des acteurs sur le terrain. Lors de la réalisation de la mission, il importera tout particulièrement de s'assurer que :

- analyser les techniques de communication en vigueur et identifier les points à améliorer,
- évaluer les besoins en formation des formateurs et des acteurs de communication ,
- élaborer les modules de formation des formateurs ;
- élaborer les modules de formation des acteurs ,
- assurer la formation des formateurs ,
- superviser la formation des acteurs.

3. L'**Office Togolais des Recettes** agissant en qualité d'organe d'exécution du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. En cas de groupement de cabinets, la nationalité à prendre en considération lors de l'évaluation sera celle du chef de file.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, **édition de mai 2008 révisée en juillet 2012**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.aedb.org>

Les consultants seront évalués sur la base de la présentation du cabinet (nombre d'années d'expérience, organisation technique et managériale,...), les expériences générales et spécifiques dans les domaines similaires à la mission.

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de : « **sélection au moindre coût** ».

5. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **08 h 00 à 17 h 00** (heure locale) du lundi à vendredi.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français **en ne dépassant pas 50 pages** et déposées, sous plis fermé ou par mail, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **07 septembre 2016 à 16 h 00** heure locale et porter expressément la mention :

«SELECTION D'UN CABINET POUR LA FORMATION DES FORMATEURS EN TECHNIQUES DE COMMUNICATION »

A l'attention de :

Monsieur le Commissaire des Services Généraux, Personne Responsable des Marchés Publics Office Togolais des Recettes, Commissariat Général
41, Rue des Impôts, 02 BP 20823 Lomé - TOGO Tél: (+228) 22 53 14 00 -
E-mail : hdjobo@otr.tg et ddjafok@otr.tg

Fait à Lomé, le 05 août 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Philippe Kokou B. TCHODIE

Section I. Avis d'Appel d'offres Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) AOO N° 010 /2016/OTR/CG/CSG/DAL/ DAMP

1. L'Office Togolais des Recettes (OTR) dispose des fonds, au titre de la gestion 2016 afin de financer les travaux de construction de bâtiments administratifs à usage de bureaux et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché de **Travaux de construction de bâtiments administratifs à usage de bureaux**, objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

2. L'OTR sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **travaux de construction de bâtiments administratifs à usage de bureaux** subdivisés en quatre (04) lots distincts suivant :

- Lot 01 : Travaux de construction du poste de douane de TINDJASSE
- Lot 02 : Travaux de construction de la clôture du domaine de la douane de Cinkassé ;
- Lot 03 : Travaux de construction de la clôture du domaine des impôts de Cinkassé ;
- Lot 04 : Travaux de construction de la clôture du domaine des douanes au quartier administratif en face de la TVT.

Le délai d'exécution n'excède pas quatre (04) mois pour les lots 1 et 2 et trois (03) mois pour les lots 3 et 4. Seules les variantes de délai d'exécution sont autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur le Commissaire des Services Généraux, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'OTR**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres en français, de lundi à vendredi, de **08 h 00 à 12 h 00 mn et de 15 h 00 mn à 17 h 00 mn**, à l'adresse ci-dessous mentionnées: **Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général, au 41, rue des Impôts**

02 B.P. : 20 823 Lomé - Togo, Tél. : (+228) 22 53 14 00

E-mail : ddjafok@otr.tg et hdjobo@otr.tg

Secrétariat Central, Porte P0.7,

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Les conditions légales de l'entreprise
- La situation financière
- L'expérience de l'entreprise
- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise

• La disponibilité du Matériel minimum requis pour l'exécution des travaux (Voir DPAO pour les informations détaillées)

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA. Le paiement s'effectuera en espèces au Secrétariat de la Direction de l'Administration et de la Logistique au Siège de l'OTR, sise au rez-de-chaussée, porte P.10 contre une quittance. Le dossier d'appel d'offres sera remis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général, 02-B.P. : 20 823 Lomé - Togo, Tél. : (+228) 22 53 14 00**

Secrétariat Central, Porte P0.7, au 41, rue des Impôts au plus tard le **07 septembre 2016 à 10 h 00 mn TU**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de *cent cinquante mille (550 000) F CFA pour le lot 1, six cent mille (600 000) F CFA pour le lot 2, cent quarante mille (140 000) F CFA pour le lot 3 et deux cent quarante mille (240 000) F CFA pour le lot 4.*

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jrs à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous indiquée, le **même jour 07 septembre 2016 à 10 h 30 mn**, à la **Salle de réunion de l'OTR, sise au rez-de-chaussée, porte PO.1**

Lomé, le 04 août 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'OTR

Philippe Kokou B. TCHODIE



*Dans la limite du stock disponible. Photo non contractuelle. Rendez-vous en agence.

moovinternet

Changez pour le meilleur du haut débit !

Box Wifi*
+ 5 GO offerts
Jusqu'à 32 utilisateurs
simultanés

Downlink : jusqu'à 21
Mbps
Uplink : jusqu'à 5,76 Mbps



TAPEZ *400#

FOOTBALL / TOURNOI ABALO/BOUKARI

Le centre Romario s'adjuge le trophée

Le district N° 10 de football de Lomé-Golfe a organisé son tournoi de la Fraternité qu'elle a initié pour occuper les jeunes pendant les vacances. Pour cette édition qui a été nommée trophée Abalo/Boukari, la finale a mis aux prises le week-end dernier, Dagbéneva FC de Yokoè au Centre Romario de Klémé. Le centre Romario s'est adjugé le trophée en battant son adversaire aux tirs aux buts (6-5), un but partout (1-1) au terme du temps réglementaire.

L'ambiance festive générée par cette finale a été à la hauteur de la mobilisation, dont a toujours fait preuve le public du district N° 10 de football Lomé-Golfe, lors des compétitions sportives. Pour cette finale qui a été jouée sur le terrain de l'Ecole Primaire Publique de Yokoè, Dagbéneva évoluant à domicile, a croisé les crampons avec le centre Romario de Klémé en jaune.

Avec le soutien de son public, Dagbéneva a d'entrée de jeu, pris le match en son compte en procédant par de passes courtes. Les joueurs de Dagbéneva ont multiplié les incursions dans le camp de Romario sans pour autant inquiéter le goal. Au fil des minutes, les joueurs de Romario ont repris confiance et sont, petit à petit, revenus dans le match.

Ce sont eux qui se sont procurés la première véri-



Le président du district N° 10, M. Nougbléga remettant le trophée au capitaine de Romario.

table occasion du match sur une contre-attaque à la 33^e mn de jeu. Mais l'attaquant de Romario n'a pas pu pousser la balle dans les filets. C'est sur le

score de 0-0 que l'arbitre a envoyé les deux équipes à la pause.

La reprise a été à l'actif

(Suite P. 24)

BRUSQUEMBILLE

Gascogne remporte le trophée du meilleur marqueur

La coupe du Meilleur Marqueur, compétition marquant la fin de la saison 2015-2016, a été remportée par le club Gascogne. Il a battu, dimanche dernier, Las Palmas sur le score de 709 points contre 690 après une prolongation de 20 mn. La compétition s'est déroulée à la place Anani Santos, ex Freau Jardin à Lomé.



La coupe du meilleur marqueur remise au capitaine de Gascogne.

Le tournoi du meilleur marqueur est une opposition entre les deux clubs qui ont marqué plus de points au cours du championnat. Et après les calculs se sont Gascogne et Las Palmas qui ont ce privilège de clôturer la saison en toute beauté. La partie a duré trois heures de temps avec 15 mn de pause après 1h 30 mn de jeu. Au cours de la première partie, la tendance a été

pour l'équilibre et les points ont alterné de chaque côté. Mais, à quelques minutes de la pause, les joueurs de Gascogne beaucoup plus futés vont enchaîner les gains à 2 et 4 points. Ceci, leur a permis de terminer la première partie avec une différence de 10 points. A la reprise, Las Palmas est parvenu à rétablir l'équilibre et ne s'est plus laissé distancer au tableau des points. Au terme des 90 dernières minutes, les deux clubs n'ont pas réussi à se départager ; le score était alors de 627 points partout. Il leur est ainsi accordé une prolongation de 10 mn x 2 à la fin desquelles Gascogne s'est démarqué en inscrivant 82 nouveaux

points contre 63 pour son rival. Le score était alors de 709 points contre 690 en faveur de Gascogne.

Le titre de championnat D1 Lomé-Commune 2015-2016 est, lui, revenu à CC Bayard qui a fait un parcours plus qu'élogieux. New Heros a fini sur la 2^e marche du podium devant Los Amigos.

La coupe de meilleur marqueur met fin au championnat mais pas à celle des activités de la fédération togolaise de brusquembille. Des programmes seront initiés pour la promotion de la discipline, selon le président de la fédération, Kinvi Etsri Ewomouvo.

Folly KOUTOUKLOUI

GALA DE FOOTBALL DE PETITS POTEAUX A ABLOVIME

Rowa FC enlève la coupe

Un tournoi de petits poteaux a regroupé sept équipes du canton de Hahotoé dans le quartier d'Ablovime pour marquer la célébration de l'édition 2016 de Hovézan. Il a été remporté par Rowa FC, vainqueur de Raf par 1 but à 0. C'était également l'occasion pour sensibiliser la jeunesse aux notions de citoyenneté et de bonne gouvernance.

Après la réunion technique à la veille, le gala de petits poteaux a démarré très tôt dans la matinée avec les matches de poule. Le groupe A est composé de Modèle FC, Raf, Espérance et Clogo FC, alors que dans le second il y avait Rowa, Pigeon blanc et Faschion.

Passée la phase éliminatoire, l'étape des demi-finales a été la plus attrayante avec du spectacle à la hauteur de l'événement. Mais au finish, Faschion a pris le meilleur sur Modèle dans la première demi-finale lors des tirs au but 2-1, tandis que Rowa est venu à bout de Raf 1-0.

La finale, jouée en 10 mn x 2, a souri aux joueurs de Rowa qui se sont imposés sur la plus petite des marques (1-0). Une réalisation qui a été l'œuvre de Kodjo Dzako. Le club de



Rowa FC vainqueur du tournoi.

Rowa est reparti avec le trophée et le finaliste malheureux s'est contenté d'une prime d'encouragement.

Le promoteur du tournoi, M. Kossivi Amétowogblona, a félicité tous les membres du Comité d'organisation, les arbitres, les supporters et les équipes participantes. « C'est une

compétition que nous avons organisée pour sensibiliser la jeunesse de Hahotoé à la citoyenneté, aux notions de civisme. Je crois que le message est passé. Nous avons le sentiment d'avoir posé une base sur laquelle nous pouvons voir dans quelle mesure monter une autre projet plus im-

portant », a-t-il ajouté. L'organisation de ce gala de petits poteaux a été possible grâce à une bonne volonté et au soutien du Comité d'Action pour la Promotion des Droits de l'Homme (CRAPH).

F. K.
(Source Organisateur)

NATATION / Ryan Lochte lâché par son sponsor Speedo

L'équipementier sportif Speedo a annoncé hier qu'il abandonnait son partenariat avec le nageur américain Ryan Lochte. Ceci après l'histoire de la vraie-fausse agression qu'il a inventée avec trois coéquipiers en marge des jeux Olympiques de Rio.

«Speedo USA annonce sa décision de mettre fin au parrainage de Ryan Lochte», a annoncé l'équipementier spécialisé dans les accessoires de natation sur son compte Twitter. L'entreprise précise qu'elle fera don d'une somme de 50.000 dollars, qui initialement aurait dû revenir à Ryan Lochte, à «Save the Children», une association caritative avec laquelle elle collabore régulièrement.

Ryan Lochte, sextuple champion olympique âgé de 32 ans, et ses coéquipiers Gunnar Bentz, Jack Conger et James Feigen, tous également médaillés d'or à Rio, avaient prétendu avoir été

braqués par des faux policiers, alors qu'ils rentraient en taxi au village olympique après une longue nuit arrosée au Club France, dans un quartier huppé de Rio. En réalité, ils ont été filmés dans une station-service où ils sont accusés d'avoir uriné sur les murs et vandalisé les toilettes, avant de se quereller avec le vigile. Dans une interview, le nageur avait déclaré assumer «l'entière responsabilité» de cette vraie-fausse agression. «J'ai omis certaines choses et j'ai exagéré certaines parties de l'histoire», a reconnu Lochte.

Les affirmations mensongères de Lochte avaient mis dans l'embarras les organisateurs des JO de Rio. Ils ont été montrés du doigt pour plusieurs failles et notamment des questions de sécurité, malgré le déploiement de 85.000 policiers et soldats.

(AFP)

HANDBALL / 1^{RE} JOURNEE DU TOURNOI IHF ZONE III

Le Togo bute chez les dames face au Ghana (16-26) et victorieux côté hommes face à la Côte d'Ivoire (28-22)

Le tournoi IHF Zone III démarré, lundi dernier, avec la belle victoire des Béninoises devant les Nigériennes, s'est poursuivi avec trois autres affiches. Ces affiches ont, eux, vu les hommes du Bénin surclassés ceux du Niger (32-19) et les dames du Togo s'incliner devant les ghanéennes (16-26). La consolation du public togolais est venue des hommes qui ont rayonné face à la Côte d'Ivoire qu'ils ont battu (28-22).

Le Togo est lui aussi rentré dans la compétition avec en première position les dames qui ont été opposées à leurs homologues du Ghana. Les handballeuses togolaises n'ont pas profité du fait de jouer devant le public mobilisé derrière elles. Elles sont non-chalamment rentrées dans le match laissant l'avantage aux ghanéennes. Ces dernières ont dominé la première période qu'elles ont terminé sur la marque

de 15 à 8.

La deuxième période a vu les joueuses togolaises se réveiller dès les premières minutes de jeu. Elles ont réduit la marque jusqu'à trois (3) points d'écart avant de sombrer définitivement en fin de match (16-26).

La consolation est venue avec l'entrée en lice des hommes du Togo. Chaque minute de jeu a été un délice pour le public qui est resté mobilisé

pour supporter nos ambassadeurs, malgré qu'il se faisait tard. L'équipe conduite par son gardien de but, Nikabou, a offert un joyeux spectacle de par le jeu produit. Bagarreurs en défense tout comme en attaque, les joueurs togolais ont mis les ivoiriens sous domination et ont regagné la pause avec le marquoir à leur avantage (14-11). La deuxième période a vu les Togolais dérouler et prendre défini-

tivement l'ascendance et le contrôle total du match qu'ils ont remporté 28-22.

Après le succès fulgurant de leurs dames face au Niger, les joueurs du Bénin avaient la pression pour confirmer leurs statuts de favoris du tournoi. Ainsi face aux Nigériens, les Béninois ont sorti le grand jeu pour être à la hauteur de leurs dames. Là ce n'est plus le gabarit qui a fait la différence entre les deux équipes, mais plutôt une

grande expérience des béninoises acquise certes au fil des ans. Comme chez les dames, les Nigériens ont été les premiers à l'attaque dans un jeu qui a été équilibré dans les premières minutes du match. Mais à partir de la 8^e minute, le Bénin a pris les devants pour ne plus lâcher les rênes. L'écart n'a cessé de grandir au fil des minutes pour le Bénin jusqu'à la pause. La deuxième période a vu les Béninois prendre le large

sans toutefois être inquiétés. Au coup de sifflet final, le Bénin a été vainqueur du Niger 32-19.

Le public est convié à sortir massivement aujourd'hui supporter nos ambassadeurs qui affrontent le Niger chez les dames et le Burkina Faso chez les hommes.

**Clairbonheur
ADJIGNON**

FOOTBALL / FEMININ / 2^E EDITION DU TOURNOI CECAM

Belle entame pour Tempête devant Queens (2-1)

Le football club Tempête de Lomé débute sa campagne 2016 du tournoi CECAM sur une note positive. En effet, les joueuses de Tempête ont battu, en match d'ouverture de la compétition féminine, leurs homologues de Queens sur le score de 2 buts à 1. Pour cette édition, le promoteur Valentin Amenti offre l'opportunité aux jeunes joueuses de la zone septentrionale de mettre au jour leur talent.

L'affiche entre Tempête et son homologue Queens, dimanche dernier au stade Omnisports de Lomé, a lancé les hostilités de la seconde édition du tournoi féminin CECAM. Un match inaugural qui a été marqué par la présence du Col Guy Akpovy et de Togbé Assou Azanléko Kpalikpatcho III, respectivement présidents de la Fédération Togolaise de Football et de la Ligue Lomé-Golfe. Une démarche qui marque l'adhésion des autorités sportives à l'initiative de M. Valentin Kodjo Amenti, promoteur du tournoi.

Démarré très timidement, la rencontre s'est emballée après 15mn de jeu, avec à la manette les



Le lot de matériel remis à la représentante d'une équipe participante par M. Valentin Amenti.

joueuses du club la Tempête. Dominatrices, elles sont parvenues à trouver la faille à la 21^e mn. Biré Beleï, suite à une belle action collective, n'a laissé aucune chance à la gardienne des Queens, Afi Agbenossi. Malgré ce but, les Queens sont restées tête haute dans la partie en s'offrant quelques actions dangereuses. Ce courage va payer à la 32^e mn quand, Kadidja Morou a repris victorieusement un coup franc d'une de ses coéquipières pour mettre les pendules à l'heure. La joie de l'égalisation n'a duré qu'une dizaine de minutes. Alors qu'il ne restait que 3 mn pour la pause, Ayawa Kaglan va porter le score à 2 buts

contre 1 pour Tempête sur un magnifique lobe. Les deux équipes ont donc regagné les vestiaires sur ce score en faveur de Tempête.

A la reprise les Queens ont tenté le tout pour tout pour rétablir une fois de plus l'équilibre mais, c'est sans compter sur leurs adversaires toutes aussi déterminées à empêcher les trois premiers points de la compétition. Il faut également noter, qu'au cours de la seconde partie, un penalty a été raté par Medede Mara de Queens. Le marquoir est resté inchangé au terme des quarante-cinq dernières minutes de jeu pour la grande satisfaction de Tempête.

Bien avant le coup d'envoi de ce match

d'ouverture, du matériel sportif a été offert à toutes les équipes participantes. Le promoteur du tournoi donne, cette année, la chance aux joueuses de la zone septentrionale de bénéficier, tout comme leurs homologues, de bénéficier des initiatives visant la promotion du football féminin. En effet, le 27 août prochain, le public sportif est convié à Sokodé pour assister au match d'ouverture dans ladite zone. Le tournoi CECAM regroupe 24 clubs féminins, dont 8 pour la zone septentrionale.

**Folly
KOUTOUKLOUI**

TOURNOI ABALO/BOUKARI

Le centre Romario s'adjuge le trophée

(Suite de la P. 23)

de Romario qui est revenu avec plus de hargne. Cette volonté s'est concrétisée à la 49^e mn avec l'ouverture du score par Espoir Hindjake qui a repris un centre venu de la gauche. La main-mise de Romario sur le match s'est accentuée au fil des minutes. Mais contre le cour du match, M. Dagbeneva est revenu au score. Loko Awoukou a profité d'une hésitation de la défense de Romario pour pousser la balle dans les filets à la 56^e minute.

Plus rien ne sera marqué jusqu'au coup de sifflet final. L'arbitre a donc envoyé les deux équipes aux séances de tirs aux buts. A cet exercice, les joueurs de Romario ont été les plus adroits en inscrivant six tirs contre cinq (6-5) pour Dagbeneva.

Une cérémonie de remise de prix a permis aux organisateurs de récompenser les meilleures performances tout au long du tournoi. Et, c'est toute heureux que l'équipe victorieuse a soulevé le tro-

phée.

Le président du district N° 10 de football de Lomé-Golfe, M. Akouété Pierre Nougblega, s'est dit satisfait de la bonne tenue de ce tournoi et du beau jeu développé ainsi que de la mobilisation du public. M. Nougblega a tout d'abord remercié les deux internationaux à l'honneur du tournoi, M. Dosseh Abalo et Sadjou Boukari pour leur sollicitude et leurs engagements aux côtés du district N° 10, avant de

féliciter les différentes équipes ayant participé aux tournois et surtout, l'équipe de Romario, vainqueur du tournoi.

Même sentiment de satisfaction du côté du coach adjoint des éperriers, Abalo Dosseh qui a félicité le niveau de jeu. Il les a exhortés à continuer par travailler plus fort pour atteindre leurs rêves.

C. A.

Togo Presse

Directeur de Publication	Rémy Banafey ASSIH
Directeur de la Rédaction	Anoumou KATE-AZIAGLO
Rédacteur en chef	Kossi N'BOUKE
Secrétaire général de la Rédaction	Essohanem ASSOUMATINE
Actualités nationales et Reportages	Komlan Ayodou DENGUEWA
Etranger	Messan GOLI
Sport	Siméon EGBADE
Directeur de la Production et de la Qualité	Kokou HOUSSOU
Directeur Commercial	Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par

La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)

Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08

Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66

1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg